

POUR UNE  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
JUSTE ET FÉMINISTE  
À MONTRÉAL



# Remerciements

Le Conseil des Montréalaises (CM) tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette démarche. Sans leur temps et leur parole, la réalisation de cet avis n'aurait pas été possible.

Cet avis a été adopté par les membres du Conseil des Montréalaises (CM) lors de l'assemblée du 23 août 2022 et déposé au conseil municipal de la Ville de Montréal.

Le CM utilise le langage non sexiste dans ses communications et la rédaction de ses recherches. Cet engagement vise une représentation juste de toutes les femmes ainsi que des personnes non binaires et trans.

## Comité de travail du Conseil des Montréalaises

Dominique Daigneault (membre du CM),  
Mélicca Côté-Douyon (membre du CM jusqu'en juin 2022),  
Marie-Ève Rancourt (membre du CM jusqu'en juin 2022),  
Marianne-Sarah Saulnier (membre du CM)

## Revue de littérature

Jen Gobby, avec la collaboration de Simona Bobrow,  
Leila Cantave, Rosalie Thibault

## Recherche

Naomie Léonard, Hélène Madénian, Gabrielle Perras St-Jean

## Rédaction

Mélicca Côté-Douyon, Naomie Léonard, Hélène Madénian,  
Gabrielle Perras St-Jean, Marianne-Sarah Saulnier

## Coordination

Kenza Bennis, coordonnatrice du CM

## Révision linguistique

Diane Grégoire

## Conception et réalisation graphiques

Sonia Bluteau – Antimoine Atelier

## Infographie

Line Godbout

## OCTOBRE 2022

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN : 978-2-7647-1914-5 - imprimé français  
978-2-7647-1915-2 - PDF français

## CONSEIL DES MONTRÉALAISES

1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage, bureau 1424  
Montréal (Québec) H3A 1X6  
Téléphone : 514 868-5809  
conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca  
www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises

 conseildesmontrealaises

 Conseil des Montréalaises

 ConseildesMontrealaises

# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Présentation du Conseil des Montréalaises  | 6  |
| Liste des sigles et des acronymes  | 7  |
| À propos des changements climatiques   | 8  |
| Introduction   | 10 |
| 01 La méthodologie   | 12 |
| 02 Les changements climatiques à travers le prisme du genre :<br>état des lieux  | 16 |
| 2.1 Les perceptions des changements climatiques en fonction du genre   | 17 |
| 2.2 Les impacts différenciés des changements climatiques en fonction du genre  | 18 |
| 2.3 Les solutions envisagées et leurs effets en fonction du genre  | 20 |
| 03 Les Montréalaises et les changements climatiques :<br>enjeux actuels et à venir   | 24 |
| 3.1 L'accès à des logements abordables et de qualité   | 25 |
| 3.1.1 Les femmes en situation de précarité résidentielle ou d'itinérance :<br>une vulnérabilité accrue aux changements climatiques | 25 |
| 3.1.2 Le logement, les îlots de chaleur et les vagues de chaleur   | 26 |
| 3.1.3 La performance énergétique des bâtiments et le confort<br>thermique en hiver   | 28 |
| 3.2 Les transports et la mobilité  | 28 |
| 3.2.1 Les transports en commun   | 29 |
| 3.2.2 Les transports actifs  | 31 |
| 3.3 L'accessibilité des parcs et des espaces naturels  | 34 |
| 3.4 L'accessibilité des services et des commerces de proximité   | 36 |
| 3.5 Une volonté d'implication citoyenne  | 38 |
| Conclusion   | 42 |

|   |    |
|---|----|
| Recommandations   | 46 |
| Références  | 50 |
| Annexe 1 / Grilles d'entrevues  | 58 |
| Grille d'entrevue des expertes  | 58 |
| Grille d'entrevue des militantes  | 59 |
| Grille d'entrevue des groupes de femmes et des organismes communautaires                                  | 60 |
| Annexe 2 / Repères théoriques   | 62 |
| Division sexuelle du travail  | 62 |
| Écoféminisme  | 62 |
| Équité territoriale   | 62 |
| Intersectionnalité  | 63 |
| Justice climatique  | 63 |
| Transition écologique juste   | 64 |
| Travail reproductif et travail de <i>care</i>   | 64 |
| Annexe 3 / Cartes   | 66 |
| Carte des îlots de chaleur intra-urbains de l'agglomération de Montréal                                   | 66 |
| Carte des secteurs de l'agglomération de Montréal sensibles<br>aux inondations en rive (zones inondables) | 67 |
| Carte de la défavorisation matérielle et sociale  | 68 |
| Notes   | 69 |

# Présentation du Conseil des Montréalaises

Créé en 2004, le Conseil des Montréalaises (CM) est composé de 15 membres bénévoles représentant la diversité des Montréalaises. Il agit en tant qu'organisme consultatif auprès de l'administration municipale en ce qui a trait à la condition féminine et à l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes. Il utilise l'analyse féministe intersectionnelle des enjeux pour appréhender les réalités vécues par les Montréalaises.

## Le CM exerce les fonctions suivantes :

- Il fournit, de sa propre initiative ou à la demande du maire ou de la mairesse, du comité exécutif ou du conseil de la ville, des avis sur toute question relative à l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes et à la condition féminine, et soumet des recommandations au conseil de la ville;
- Il sollicite des opinions, reçoit et entend les requêtes et suggestions de toute personne ou tout groupe sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'égalité entre les femmes elles-mêmes et à la condition féminine;
- Il contribue à la mise en œuvre et au suivi d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal;
- Il effectue ou fait effectuer des études et des recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Le CM constitue un précieux outil démocratique. Il est à l'affût des idées et des courants de pensée, et reste attentif à l'expression des citoyens-nes et des organismes communautaires féministes actifs sur le territoire. Ses principaux axes d'intervention sont : vivre à Montréal, gouverner à Montréal, travailler à Montréal.. Les travaux du CM portent ainsi sur les conditions de vie des Montréalaises (transport, logement, lutte contre la pauvreté, sécurité, itinérance, offre de sports et de loisirs, etc.), sur la présence et la participation des femmes en politique municipale ainsi que sur l'employabilité des Montréalaises et les conditions de travail des femmes fonctionnaires à la Ville de Montréal.

# Liste des sigles et des acronymes

**BTER** : Bureau de la transition écologique et de la résilience de la Ville de Montréal  
**CM** : Conseil des Montréalaises  
**CMM** : Communauté métropolitaine de Montréal  
**CCNUCC** : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques  
**COP** : Conférence des Parties  
**CSSDM** : Centre de services scolaire de Montréal  
**DRSP** : Direction régionale de Santé publique  
**GES** : gaz à effet de serre  
**GIEC** : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat  
(en anglais, IPCC : Intergovernmental Panel on Climate Change)  
**INSPQ** : Institut national de santé publique du Québec  
**IPCC** : Intergovernmental Panel on Climate Change  
(en français, GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)  
**ODD** : objectifs de développement durable (ONU)  
**OMHM** : Office municipal d'habitation de Montréal  
**ONG** : organisation non gouvernementale  
**PACCAM** : Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal  
**PUM** : Plan d'urbanisme et de mobilité  
**REM** : Réseau express métropolitain  
**RMM** : région métropolitaine de Montréal  
**STM** : Société de transport de Montréal  
**TAL** : Tribunal administratif du logement  
**TGFM** : Table des groupes de femmes de Montréal

# À propos des changements climatiques

La question des changements climatiques est présente sur la scène politique internationale depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), aussi connue sous le nom de Sommet Planète Terre ou de Conférence de Rio, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992 et qui a donné lieu à la création de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette dernière définit les changements climatiques comme « un changement de climat imputé directement ou indirectement à l'activité humaine qui modifie la composition de l'atmosphère globale et qui s'ajoute à la variabilité naturelle du climat observée sur des périodes comparables » (Nations Unies, 1992). L'objectif de cette Convention est de permettre la coopération internationale dans la lutte contre les changements climatiques, dans le but de limiter l'augmentation des températures, d'une part, et de faire face à leurs impacts inévitables, d'autre part.

Depuis, la communauté internationale se rencontre annuellement à la Conférence des Parties (COP), dont les faits les plus marquants ont été la signature du protocole de Kyoto en 1997 puis de l'Accord de Paris lors de la COP 21 en décembre 2015. Ce dernier a pour objectif de contenir le réchauffement climatique « nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels » (Nations Unies, 2015).

## Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Créé en 1998 par l'Organisation météorologique mondiale (World Meteorological Organization) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (United Nations Environment Programme), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a pour objectif de fournir aux gouvernements des informations scientifiques qu'ils peuvent utiliser pour élaborer des politiques climatiques. Le sixième cycle d'évaluation du GIEC a donné lieu à la parution de trois rapports en 2021 et 2022, faisant la synthèse des connaissances scientifiques les plus récentes sur la situation climatique actuelle. En plus des cycles d'évaluation, le GIEC publie régulièrement des rapports spéciaux, comme le « Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C », paru en 2019, dans le but de consolider les connaissances à la suite de l'Accord de Paris.

## Atténuation et adaptation

Il y a deux volets dans la lutte contre les changements climatiques : la réduction des gaz à effet de serre (GES), aussi appelée atténuation ou mitigation, et l'adaptation aux changements climatiques. L'atténuation décrit les interventions humaines permettant de réduire les émissions (ex. : dans le secteur des transports ou des bâtiments) ou d'améliorer les puits de gaz à effet de serre (ex. : captation naturelle ou technologique). Une notion souvent associée à la réduction des GES est la notion de carboneutralité ou de neutralité carbone, c'est-à-dire que la différence entre les émissions de gaz à effet de serre issues de l'activité humaine et les absorptions ou suppressions d'émissions est nulle.

Ainsi, une tonne de GES émise par le transport peut être compensée par la plantation d'un nombre d'arbres pouvant absorber cette quantité de CO<sub>2</sub>.

L'adaptation aux changements climatiques est le processus permettant de s'ajuster au climat réel ou attendu et à ses effets afin d'atténuer les dommages ou de profiter de potentiels bénéfiques. Par exemple, le verdissement (par l'aménagement de parcs, de saillies de trottoir, etc.) permet de lutter contre les îlots de chaleur urbains ou de drainer l'eau de pluie et d'éviter les inondations urbaines. Une notion souvent associée à l'adaptation est la résilience, qui peut être définie comme la capacité à s'adapter en résistant ou en changeant afin de pouvoir continuer à fonctionner.

## Villes et changements climatiques

Les villes sont des actrices importantes en ce qui a trait aux changements climatiques. D'abord, elles émettent de grandes quantités de GES, dont du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). En général, ce sont principalement les secteurs des industries, du transport et du bâtiment qui sont de grands émetteurs de GES en ville. Ensuite, les infrastructures et les populations urbaines sont très vulnérables aux impacts des changements climatiques. On peut penser aux dégâts matériels après les tempêtes ou les inondations, ou aux impacts sur la santé lors des vagues de chaleur. Cependant, la grande densité et la proximité des services dans les zones urbaines font que les GES émis par chaque personne sont souvent moindres qu'en région périurbaine ou rurale (Baiocchi *et al.*, 2015).

En tant que centres économiques et démographiques importants, les villes font aussi partie de la solution à la crise climatique. Depuis plusieurs années, elles se mobilisent pour l'action climatique à travers des engagements et déclarations, des plans climatiques ou encore, des expérimentations urbaines. Nombre d'entre elles souhaitent ainsi contribuer à l'objectif international de l'Accord de Paris de 2015 afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C et devenir carboneutres d'ici 2050. Un autre exemple de contribution des villes est leur participation au C40 Cities Climate Leadership Group, un regroupement international de villes engagées dans la lutte contre les changements climatiques, basé sur la collaboration et le partage de connaissances et visant à ce que les actions apportent une plus grande équité et créent des villes durables pour tous.

## Transition écologique juste

Bien qu'il n'existe pas de définition unique de la transition écologique, celle-ci peut être comprise comme un « processus juste et équitable pour aller vers une société post-carbone et un développement résilient et soutenable » (Masson-Delmotte *et al.*, 2021). Consultez l'annexe 2 (« Repères théoriques ») pour une définition plus complète.

# Introduction

**En 2021 et 2022, le sixième cycle d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a donné lieu à la parution de trois rapports faisant la synthèse des connaissances scientifiques les plus récentes sur la situation climatique actuelle, sur les scénarios climatiques pour le futur et sur les actions à privilégier pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et s'adapter aux changements climatiques. Plusieurs chapitres sont spécifiquement consacrés aux villes et mettent en lumière les risques auxquels elles sont exposées ainsi que les solutions qu'elles devraient privilégier.**

Le GIEC insiste sur le fait que les vulnérabilités des populations dans les communautés urbaines varient en fonction de l'interrelation entre les processus sociaux et économiques et d'autres déterminants, comme le genre et l'origine ethnique notamment. Dans ce sens, le rapport de travail du groupe II, *Impacts, Adaptation and Vulnerability*, explique l'importance de prendre en considération les différentes populations qui composent le territoire, et ce, tant dans le diagnostic, la réflexion et la participation que dans la mise en œuvre de politiques liées aux bouleversements climatiques. Il rappelle également la nécessité de proposer des mesures politiques dotées d'une vision à long terme, visant des transformations selon les règles, les normes et les comportements sociaux afin de lutter simultanément contre les inégalités structurelles et assurer un environnement permettant aux groupes marginalisés de s'adapter efficacement aux changements climatiques.

Comme nombre d'autres villes dans le monde, Montréal est engagée dans la lutte contre les changements climatiques depuis plusieurs années et a publié, en décembre 2020, son Plan climat 2020-2030 – Pour une ville inclusive, résiliente et carboneutre. Ce plan vise à réduire de 55 % les émissions de GES d'ici 2030 et à mettre en place des mesures d'adaptation. En effet, les manifestations des changements climatiques se font déjà sentir à Montréal et s'amplifieront dans les années à venir, qu'il s'agisse de l'augmentation des précipitations annuelles moyennes ou de la fréquence des vagues de chaleur. Or, les impacts de ces aléas se font sentir de façon différenciée par les différentes populations qui habitent le territoire. Ainsi, les études démontrent que les femmes sont, de manière générale, plus vulnérables aux effets des changements climatiques alors qu'elles contribuent le moins aux émissions de GES. Les femmes sont par ailleurs davantage impliquées que les hommes dans l'action climatique, mais paradoxalement moins représentées dans les sphères décisionnelles qui ont le pouvoir d'agir sur ces enjeux.

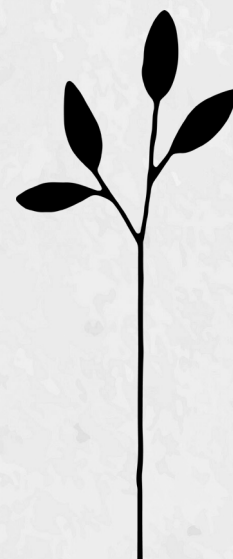
Dans le Plan climat 2020-2030 de la Ville de Montréal, il est question de « rendre la métropole plus résiliente, plus verte et carboneutre, mais aussi plus inclusive et plus équitable », mais les questions de genre ne sont pas spécifiquement abordées. Le cas de Montréal n'est pas isolé. La littérature scientifique révèle que ce n'est que récemment que la notion de genre s'est introduite dans les discussions sur les politiques d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques. Les préoccupations et les impacts différenciés en fonction du genre sont encore trop rarement abordés dans les politiques publiques et les pratiques en environnement. Pourtant, la recherche scientifique démontre bien l'importance de tenir compte de cette dimension pour saisir concrètement la question des changements climatiques, puisque le genre influence l'expérience de cette crise (Köhler *et al.*, 2019).

Le présent avis vise à documenter les impacts des changements climatiques sur les Montréalaises<sup>1</sup> et à faire des recommandations à la Ville de Montréal dans une perspective de transition écologique juste. La prise en compte du genre dans une perspective intersectionnelle (voir définition à l'annexe 2, « Repères théoriques ») permettrait à la Ville de ne pas reproduire de biais sexistes ni d'aggraver les inégalités entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes, dans le cadre de sa lutte contre les changements climatiques.

La prise en compte de cette double perspective – juste et féministe intersectionnelle – dans la lutte contre les changements climatiques est d'autant plus importante que la Ville de Montréal a pris des engagements dans son Plan climat 2020-2030. De plus, « accélérer la transition écologique » est une des quatre orientations du Plan stratégique de la Ville, Montréal 2030, et la transition écologique fait partie intégrante de la réflexion actuelle sur le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM). C'est dire combien les actions relatives à l'environnement touchent de nombreuses politiques de la Ville, et que les gestes d'aujourd'hui façonnent l'avenir de notre métropole et de ses habitants-tes.

Cet avis est basé sur une recherche comprenant une revue de la littérature, une analyse documentaire, des entrevues avec des expertes des questions de genre et d'environnement et des intervenantes en milieu communautaire, et un groupe de discussion avec des militantes écologistes.

Le document comprend quatre parties. La première présente la méthodologie de la recherche. La deuxième partie dresse un état des lieux des enjeux de genre liés aux changements climatiques. La troisième partie trace un portrait des enjeux environnementaux actuels et à venir tels qu'identifiés par les participantes à la recherche : l'accès à des logements abordables et de qualité, les transports et la mobilité, l'accessibilité des parcs et des espaces naturels, l'accessibilité des commerces et des services de proximité, et la place de l'implication citoyenne dans la lutte contre les changements climatiques. Finalement, le CM présente ses recommandations à la Ville de Montréal afin de mettre en place une transition écologique juste et féministe.



# 01

## La méthodologie

**Le présent avis vise à mettre en lumière les impacts des changements climatiques sur les Montréalaises et les mesures d'adaptation envisagées, dans le but de formuler des recommandations à la Ville de Montréal afin d'effectuer une transition écologique égalitaire et inclusive. Plus précisément, la démarche a été guidée par les questions suivantes : quels sont les facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques qui affectent spécifiquement les femmes en milieu urbain ? Comment réduire les impacts des changements climatiques sur la population montréalaise en général, et sur les femmes en particulier ? Quelles sont les solutions à privilégier pour concrétiser cette vision d'une transition écologique juste et féministe ?**

Cet avis est basé sur une démarche de recherche qualitative inspirée des principes de la recherche féministe. Celle-ci se démarque par sa volonté de mettre en valeur les savoirs et les expériences des femmes, ainsi que par son intérêt envers les phénomènes ignorés des perspectives dominantes (Beattie, 1988). Ce type de recherche engagée est cohérent avec la mission du CM, le sujet de l'avis et les repères théoriques sur lesquels il s'appuie. Dans une perspective intersectionnelle qui reconnaît l'imbrication des systèmes d'oppression, une attention particulière a été portée aux points de vue de Montréalaises d'origines diverses, d'âges variés, d'orientations sexuelles et de capacités multiples, ainsi que de quartiers et de milieux socioéconomiques différents.



La stratégie méthodologique s'est déployée en deux phases. La première a consisté en une revue de la littérature scientifique récente sur le thème du genre et des changements climatiques (Gobby *et al.*, 2021). Les écrits recensés ont permis de saisir les principales interactions entre les deux dimensions du phénomène à l'étude et de documenter les principaux risques climatiques qui affligent Montréal. Simultanément, des entretiens exploratoires avec trois expertes québécoises des questions de genre et de changements climatiques ont été réalisés afin d'orienter la démarche.

La revue de la littérature et les entretiens préliminaires ont ainsi révélé que les facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques en milieu urbain n'ont rien de « naturel » ; ils résultent plutôt de décisions d'aménagement et d'inégalités sociales qui se matérialisent sur le territoire. À Montréal, certaines populations sont particulièrement exposées aux effets de la crise climatique en raison de l'aménagement (absence d'espaces verts, îlots de chaleur, présence d'infrastructures lourdes, enclavement, etc.) et des inégalités sociales (sexisme, racisme, pauvreté, âgisme, etc.).

Pour identifier les secteurs déjà touchés par les bouleversements climatiques ou les plus susceptibles de le devenir, deux sources de données cartographiques ont été consultées : les cartes des îlots de chaleur et des zones inondables publiées dans le Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 – Les constats, édition 2017 (PACCAM), de même que la carte de la défavorisation matérielle et sociale à Montréal (2016) réalisée à partir des données de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) – (voir ces cartes à l'annexe 3).

La superposition des cartes des îlots de chaleur et des zones inondables répertoriées à celle de la défavorisation matérielle et sociale révèle que les secteurs les plus vulnérables sont concentrés dans le nord-est de la ville (Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles), dans l'est (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve), dans le sud-ouest (Pointe-Saint-Charles, Ville-Émard, Lachine) et en bordure de la rivière des Prairies (Pierrefonds, Ahuntsic-Cartierville). Les quartiers Parc-Extension et Saint-Michel sont également plus vulnérables en raison des caractéristiques sociodémographiques et des inégalités matérielles qui se reflètent dans le cadre bâti.

En deuxième lieu, une collecte de données a été effectuée au cours de 16 entretiens semi-dirigés et dans un groupe de discussion composé de trois catégories de participantes : les expertes, les intervenantes d'organismes communautaires et les militantes environnementales.

La première catégorie, soit les expertes, a rassemblé des spécialistes québécoises sur les questions de genre, d'environnement, d'aménagement urbain, de santé et de droits de la personne. La sélection des participantes a été basée sur leur capacité à se prononcer sur des questions liées à la justice climatique, à l'aménagement urbain et aux inégalités sociales. Huit entretiens ont été réalisés avec 10 participantes. Parmi les thèmes abordés : les impacts et perceptions différenciés des changements climatiques selon le genre, les actions à privilégier pour améliorer la situation ou pour ne pas creuser davantage les inégalités entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes, ainsi que les mesures à mettre en place sur le territoire montréalais.

En ce qui concerne la deuxième catégorie, soit les intervenantes d'organismes communautaires, l'objectif était de rejoindre des participantes provenant de secteurs préalablement identifiés comme vulnérables. Bien que la mission de ces organismes ne porte pas spécifiquement sur l'environnement, l'hypothèse était que ces intervenantes pourraient fournir des témoignages pertinents à propos de la vulnérabilité climatique grâce à leur proximité avec les communautés touchées. Ainsi, huit entretiens ont été réalisés avec des intervenantes d'organismes œuvrant auprès de femmes présentant divers profils (aînées, femmes immigrantes, mères, femmes racisées, etc.) et travaillant sur différents enjeux (sécurité alimentaire, accessibilité universelle, intervention en violence conjugale, habitation, itinérance, diversité sexuelle, etc.). Les thèmes abordés en entrevue portaient sur les besoins des femmes dans leur quartier, les défis environnementaux locaux, les risques perçus et les impacts vécus par les femmes de même que les pistes d'actions à privilégier.

Finalement, un groupe de discussion rassemblant cinq militantes impliquées dans des mobilisations citoyennes liées à la justice sociale et environnementale à Montréal a permis d'approfondir les thèmes de la convergence des luttes féministes et écologistes, de discuter des enjeux environnementaux locaux et d'aborder de manière critique les pistes d'actions actuellement préconisées. Le dialogue s'est avéré très riche et a permis d'établir des liens entre diverses luttes en cours, menées à différentes échelles et mobilisant des populations diversifiées.

Au total, 23 personnes ont pris part à la collecte de données. Les échanges avec les participantes ont été enregistrés et résumés immédiatement après les rencontres. L'analyse thématique des données a été effectuée à l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVivo.



## 02

# Les changements climatiques à travers le prisme du genre : état des lieux

Les études convergent pour rendre compte du fait que les perceptions et les impacts des changements climatiques sont différenciés en fonction du genre. Le constat est similaire en ce qui a trait aux solutions et aux mesures d'adaptation ou d'atténuation envisagées et à leurs effets. Il faut toutefois noter le nombre limité de données disponibles concernant la dimension genrée des effets des changements climatiques dans les villes occidentales.



## 2.1

### Les perceptions des changements climatiques en fonction du genre

Les études révèlent des perceptions différenciées des changements climatiques (leur gravité et les mesures à mettre en place pour y répondre) en fonction du genre. De manière générale, la perception de la menace climatique est bien plus élevée chez les femmes et celles-ci ont moins tendance à se montrer climatosceptiques. Le Baromètre de l'action climatique (Champagne *et al.*, 2021), qui s'intéresse aux dispositions des Québécois-es envers la lutte contre les changements climatiques, confirme que le Québec ne fait pas exception par rapport aux constats susmentionnés. Le document rend bien compte que les femmes :

- perçoivent davantage les changements climatiques comme une menace à court terme ;
- vivent plus d'émotions négatives (ex. : sentiment d'impuissance, colère, tristesse) relativement à ce phénomène que les hommes ;
- sont plus enclines que leurs homologues masculins à considérer les variations dans la manière dont les changements climatiques vont affecter l'ensemble des Québécois-es.

Les responsabilités relatives au travail reproductif (tâches domestiques et travail de *care*) participent à la prise de conscience accrue des femmes devant la menace que constituent les changements climatiques. Elles démontrent ainsi une sensibilité et un pragmatisme plus grands que les hommes face à la réalité des changements climatiques. Elles subissent aussi des répercussions plus intenses sur leur santé mentale et ressentent des émotions négatives quotidiennes face à la crise climatique (McCright, 2010).

La plus grande sensibilité et le sentiment de responsabilité qu'éprouvent les femmes en ce qui concerne les changements climatiques peuvent être en partie expliqués par les messages des campagnes de sensibilisation liées à ce phénomène. Ces dernières font souvent référence à la nécessité de changer ses habitudes de vie quotidiennes et à la sphère domestique – un domaine où les femmes sont très investies. Ainsi, certaines pratiques qui appartiennent au prisme individuel de l'action environnementale, comme le « zéro déchet », le « fait maison » (DIY) ou les gestes antigaspillage alimentaire, peuvent alourdir la charge des femmes puisque ces dernières sont généralement responsables de la consommation des ménages au quotidien.

Les femmes étant plus sensibilisées aux changements climatiques, les expertes dans le domaine soutiennent que les stratégies de communication et de sensibilisation à la crise climatique devraient tenir compte des différences de genre. Ces différences sont d'ailleurs d'autant plus à prendre en compte qu'elles se traduisent également par des motivations différenciées sur la façon d'agir pour faire face à l'urgence climatique.

## Le travail reproductif et les changements climatiques

**Le fait que les femmes soient principalement responsables du travail reproductif, c'est-à-dire des tâches domestiques et du travail de *care* (les soins prodigués aux enfants, aux aînés-es, etc.), a une influence sur la vulnérabilité des femmes aux effets des changements climatiques, mais aussi sur leurs perceptions et leurs actions pour y faire face (Rochette, 2018c). Bien qu'elle puisse varier en fonction d'autres facteurs sociaux, la socialisation aux rôles sociaux genrés fait en sorte que les femmes sont encore largement surreprésentées dans la prise en charge du travail reproductif non rémunéré (tâches domestiques et soin des personnes à charge) et dans les métiers du *care* (enseignante et infirmière, par exemple). Le manque de reconnaissance sociale du travail reproductif accompli par les femmes a deux conséquences majeures. Tout d'abord, il augmente leur vulnérabilité face aux changements climatiques et à leurs effets puisque leur charge mentale et économique individuelle augmente et que leur qualité de vie s'en trouve amoindrie. Ensuite, il contribue à l'invisibilisation de mesures potentielles d'adaptation et d'atténuation puisque la réalité et les voix des femmes sont sous-représentées, voire ignorées face aux possibles actions et prises de décisions (Khosla et Masaud, 2010).**

### 2.2

#### Les impacts différenciés des changements climatiques en fonction du genre

Les études indiquent que les femmes sont, de manière générale, plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Cette vulnérabilité accrue est le produit d'inégalités sociales (Gaard, 2015). Si les femmes constituent un groupe social hétérogène présentant une plus grande vulnérabilité globale aux effets des changements climatiques, c'est notamment parce qu'elles se trouvent à l'intersection d'autres facteurs de vulnérabilité, comme celui de la pauvreté. Cette vulnérabilité se traduit sur deux plans : d'une part, les femmes sont plus à risque de subir les effets des changements climatiques et, d'autre part, elles sont plus à risque de ne pas avoir la capacité de s'y adapter.

La revue de la littérature relève quatre dimensions principales des impacts des changements climatiques qui sont particulièrement marquées par une différenciation en fonction du genre. Tout d'abord, rappelons que la plus grande vulnérabilité des femmes face aux changements

climatiques semble principalement due à leur plus grande précarité économique, notamment reliée au travail reproductif (IPCC, 2022, ch. 18 ; Weiss, 2012). Les changements climatiques engendrent également un stress économique plus élevé pour les femmes et des impacts plus importants sur leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire (Belsey-Priebe *et al.*, 2021 ; Sellers, 2016). Combinée à d'autres inégalités structurelles, comme le racisme systémique, cette précarité place les femmes dans une position marginale affectant négativement leurs conditions de vie, leur résilience devant les changements climatiques ainsi que le travail invisible qu'elles effectuent pour maintenir des environnements sains (Arora-Jonsson, 2019).

De plus, lorsqu'il y a des phénomènes climatiques extrêmes ou des situations post-catastrophes comme des pannes d'électricité, cette charge de travail (rémunérée ou non) peut être amenée à augmenter, entraînant une demande de soins à prodiguer encore plus importante pour les femmes et, par conséquent, générer un stress supplémentaire (Alber *et al.*, 2017). À noter qu'au Canada, les femmes sont largement majoritaires dans les secteurs relatifs au *care*, et que parmi ces femmes, les femmes racisées (incluant les femmes immigrantes) y sont en surreprésentation (Institut canadien de recherches sur les femmes, 2021). En effet, les femmes constituent 90 % du personnel infirmier et 88 % des aides-soignants et préposés aux bénéficiaires (Gouvernement du Québec, 2019). Selon les derniers chiffres de Statistique Canada (2016), les femmes afrodescendantes, africaines et maghrébines formaient plus de 50 % de cette force de travail, une tendance que les spécialistes estiment s'être accentuée (Turcotte et Savage, 2020).

Ce constat est en lien avec la deuxième dimension des impacts des changements climatiques différenciés selon le genre, soit l'atteinte à la santé globale, notamment la santé mentale. En effet, les études mettent en évidence le fait que les impacts à long terme d'un événement extrême (ex. : inondation) seraient plus intenses en raison de cette assignation au travail reproductif (tâches domestiques et travail de *care*) (Sellers, 2016 ; Waldron, 2018). Cette assignation au travail reproductif engendre également des conséquences disproportionnées sur la santé physique et reproductive des femmes, notamment à cause de leur exposition plus grande à certains polluants ou perturbateurs endocriniens. Waldron (2018) rappelle à ce propos que cette exposition disproportionnée à certains risques ou dégradations environnementales doit être saisie dans une perspective intersectionnelle et comprise à travers le tissu complexe des inégalités sociales (ex. : pauvreté, colonialisme) qui se combinent et se renforcent mutuellement pour créer une exposition et une vulnérabilité plus grandes face aux risques, particulièrement chez les communautés racisées et autochtones.

À cela s'ajoute une troisième dimension des effets genrés des changements climatiques : l'augmentation des violences physiques, psychologiques et sexuelles envers les femmes lors d'événements extrêmes comme des inondations, des vagues de chaleur, des pandémies, etc. (Perkins et Peat, 2017)<sup>2</sup>. Ce phénomène a été observé à de multiples occasions et demeure fort probablement sous-évalué en raison de la difficulté à recenser ce type de données durant les crises humanitaires et écologiques (Perkins, 2019). L'Alliance mondiale sur le genre et le climat (Global Gender and Climate Alliance – GGCA) rend bien compte de cette réalité à partir du cas de l'ouragan *Katrina*, événement durant lequel la violence psychologique a augmenté de 35 % pour les femmes et de 17 % pour les hommes, tandis que la violence physique contre les femmes a augmenté de 98 % (Sellers, 2016). Une situation similaire a été observée durant la pandémie de Covid-19, alors que la violence conjugale envers les femmes a augmenté dans le monde entier (Dlamini, 2021 ; UN Women, 2020).

Enfin, les changements climatiques contribuent à l'accroissement des inégalités entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes (Eastin, 2018). Cela s'explique par le fait que les crises environnementales ont pour effet de renforcer la division sexuelle du travail qui assigne les femmes au travail reproductif (tâches domestiques et travail de *care*). Cette différenciation en fonction du genre s'imbrique à d'autres inégalités sociales existantes (racisme, capacitisme, etc.). Ces enjeux doivent donc être pris en considération lors de l'adoption de politiques et de législations de lutte contre les changements climatiques afin d'éviter de renforcer les inégalités (Rochette, 2018a).

En milieu urbain, les citoyens-nes s'appuient davantage sur les infrastructures et les services offerts par leur municipalité. Or, ces derniers ne sont pas accessibles de la même manière selon les différentes caractéristiques sociales (Alber, 2011). Les iniquités territoriales urbaines ont pour effet d'accentuer la vulnérabilité climatique des personnes et des communautés déjà précarisées sur le plan socioéconomique (Alber *et al.*, 2017 ; Khosla et Masaud, 2010). Ainsi, une attention particulière doit être portée aux différents facteurs sociaux, tels le genre, la classe, l'origine ethnique, l'âge, la capacité, etc., qui influencent la vulnérabilité climatique de certaines populations (Wilby et Keenan, 2012 ; Ranganathan et Bratman, 2019 ; Thomas, Cretney et Hayward, 2019).

Cela étant dit, s'il est important de reconnaître la vulnérabilité accrue des femmes, il faut également rappeler qu'elles sont aussi agentes de changements positifs dans la lutte contre les changements climatiques et apportent aussi des solutions. Considérant que cette vulnérabilité est le résultat de processus et de facteurs socioenvironnementaux, il est possible et nécessaire d'envisager une transition écologique juste et de proposer des solutions qui prendront en considération ces écarts socioenvironnementaux.

## 2.3

### Les solutions envisagées et leurs effets en fonction du genre

Si les perceptions et les impacts des changements climatiques sont différenciés en fonction du genre, les manières de répondre aux changements climatiques devraient l'être aussi. Il est important de prendre en considération cet aspect afin de réfléchir à une transition écologique juste qui favorise la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes plutôt que de les maintenir, voire de les accentuer.

La littérature scientifique révèle que ce n'est que récemment que le genre a fait son entrée dans les discussions sur les politiques d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques. Ces dernières ne prennent d'ailleurs généralement pas en compte les dimensions, les préoccupations et les impacts différenciés en fonction du genre. Ainsi, bien que la politique climatique fédérale canadienne mentionne la vulnérabilité accrue en fonction du genre, aucune action concrète n'est proposée ou mise en place pour aborder la question (Rochette, 2016). Sur le plan provincial, la situation n'est guère mieux puisqu'aucune considération ou action relative aux impacts genrés des changements climatiques n'a été mentionnée dans le Plan pour une économie verte 2030. Il en est de même à la Ville de Montréal, dont le Plan climat 2020-2030 évoque une « transition écologique inclusive et équitable », mais ne prend pas en considération le genre.

Ainsi, non seulement les femmes, et plus particulièrement celles situées à la croisée des oppressions, se trouvent dans l'angle mort des politiques publiques, mais en plus, cette insensibilité au genre prive toute la collectivité de solutions transformatrices bénéfiques autant pour la justice sociale que climatique (Cohen, 2017). En effet, les rares études qui se sont penchées sur cette question montrent que les solutions envisagées pour répondre aux changements climatiques et aux catastrophes environnementales qui en découlent sont différentes selon le genre. Les hommes ont plus tendance à valoriser des solutions orientées vers le marché économique et les approches technoscientifiques, tandis que les femmes priorisent davantage les actions liées à la vie quotidienne<sup>3</sup> (Cohen, 2017 ; Rochette *et al.*, 2013 ; Faulkner, 2000). Cela amène un chercheur (Chalifour, 2017) à affirmer que l'augmentation du nombre de femmes, mais aussi leur participation concrète à l'élaboration de politiques climatiques, est une stratégie essentielle pour diversifier les mesures d'adaptation et d'atténuation. Autrement, les inégalités entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes se trouvent renforcées (Nagoda et Nightingale, 2017 ; Garcia *et al.*, 2020).

Une autre recherche (Solomon *et al.*, 2021) en arrive aux mêmes conclusions au sujet de l'égalité de genre. L'équipe a mené une étude sur la manière dont les adaptations urbaines permettent ou entravent la réalisation du cinquième objectif de développement durable (ODD) de l'ONU : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Elle conclut que la majorité des interventions actuelles (mesures de sensibilisation, programmes d'adaptation basés sur les écosystèmes, mesures d'adaptation relatives à la chaleur, etc.) entravent l'atteinte de cet objectif dans la mesure où elles sont dénuées d'une analyse différenciée selon le genre et de mesures pour stimuler la participation des femmes aux processus de planification, de conception et de mise en œuvre des interventions. Au contraire, les mesures et les interventions d'adaptation ou d'atténuation qui ont augmenté la participation des femmes dans la prise de décision ainsi que leur accès aux ressources ont eu des impacts positifs sur l'atteinte de ce cinquième objectif.

Dans les discours dominants, deux tendances principales se dessinent pour ce qui est des solutions à mettre en œuvre dans la lutte contre les changements climatiques : les mesures technoéconomiques et la valorisation de l'échelle individuelle. Ces deux tendances ont toutefois le défaut de reproduire des inégalités entre les hommes et les femmes.

Les mesures technoéconomiques font référence aux mesures de type économique (ex. : taxe sur le carbone) ou technologique (ex. : captation du carbone) adoptées afin de lutter contre les changements climatiques. Ces solutions ignorent habituellement les racines sociales et économiques de la crise climatique actuelle. Elles s'inscrivent dans un modèle de développement économique visant toujours la croissance et favorisant des secteurs économiques traditionnellement masculins (Buck *et al.*, 2014). De plus, elles incarnent une vision de « contrôle de la nature » qui, selon de nombreuses écoféministes et militantes autochtones, va de pair avec la domination et l'exploitation des femmes (Rodriguez et Alejandra, 2017 ; Rochette *et al.*, 2013).

Dans leur application, ces mesures technoéconomiques sont également insensibles au genre, ce qui est susceptible de produire des impacts sociaux disproportionnés et d'exacerber les inégalités existantes (Faulkner, 2000). Par exemple, l'approche privilégiée de la transition énergétique, qui est une modification structurelle des modes de production et de consommation vers une énergie plus verte, reproduit cette tendance à oublier les femmes. Elle favorise en effet le développement de « bons emplois » dans des secteurs à forte majorité masculine, renforçant du même coup les inégalités professionnelles déjà existantes (Lieu *et al.*, 2020).

Selon Cohen (2014), les solutions à adopter pour répondre aux changements climatiques ne doivent pas rester cantonnées à l'approche technologique. Elles doivent notamment s'étendre à la valorisation du travail reproductif (tâches domestiques et travail de *care* majoritairement assumés par les femmes), crucial au fonctionnement de nos systèmes, mais majoritairement ignoré dans les solutions d'adaptation aux changements climatiques. Cette prise en compte permettrait de reconnaître la charge mentale des femmes due aux changements climatiques (augmentation des personnes à charge, surcharge de travail dans des postes associés au *care*), mais permettrait aussi d'élargir le spectre des actions proenvironnementales (sans accentuer les charges mentales et économiques individuelles), tout en contribuant à la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes.

Le deuxième type de solution qui a pour effet pervers de contribuer aux inégalités entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes est la valorisation de l'échelle individuelle de l'action climatique (actions zéro déchet, « fait maison », antigaspillage). Dans la mesure où les femmes sont encore largement surreprésentées dans la prise en charge du travail reproductif (tâches domestiques et travail de *care*), les enjeux et les mesures environnementales s'ajoutent alors à leur charge de travail quotidienne, y compris la charge mentale. De plus, ces actions individuelles ont des impacts positifs limités. En fait, bien qu'elles revêtent une certaine importance, il est surtout primordial de se doter d'actions collectives et d'orientations politiques et économiques qui soutiennent une transition juste, tel que souligné par le GIEC (IPCC, 2022).

## La lutte contre les changements climatiques et les stéréotypes genrés

**Une lecture différenciée des impacts des changements climatiques et des solutions envisagées doit être faite de manière à ne pas reproduire certains stéréotypes sur le genre ou à ne pas les renforcer. Par exemple, les discours tenus sur le développement durable dans et sur les pays du Sud ont tendance à positionner les femmes comme égéries du développement durable, comme s'il s'agissait d'une compétence inhérente à leur sexe (Resurrección, 2013). *A contrario*, certains discours internationaux exposent les femmes en victimes de la crise climatique, niant ainsi leur agentivité et leurs capacités de poser des gestes concrets sur les événements qui ont lieu. Il est donc important, dans cette discussion, de ne pas reproduire les figures archétypales de femmes uniquement vertueuses ou vulnérables en matière de lutte contre les changements climatiques (Arora-Jonsson, 2011).**

# Les Montréalaises et les changements climatiques : enjeux actuels et à venir

La collecte de données révèle que les conditions de vie des Montréalaises varient grandement d'un secteur à l'autre de la ville, et que ces variations ont un impact important sur leur résilience face aux changements climatiques. Comme mentionné précédemment, la vulnérabilité climatique est en relation avec l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Les femmes ont en moyenne un niveau de vie inférieur à celui des hommes. Elles sont plus nombreuses à vivre sous le seuil du faible revenu, et une plus grande proportion d'entre elles sont locataires. Ces facteurs de vulnérabilité sont décuplés pour les femmes à la croisée des oppressions, qui ont notamment des revenus encore plus faibles.

Certains enjeux déjà préoccupants risquent de s'aggraver avec la crise climatique. À la question « Quels sont les principaux besoins des femmes dans votre quartier ? », les intervenantes d'organismes communautaires et les militantes consultées convergent autour de quatre thèmes principaux : le logement, les transports et la mobilité, les parcs et l'accès à la nature, ainsi que les services et commerces de proximité. En plus d'être interdépendants, ces enjeux ont tous des liens directs avec la résilience aux changements climatiques.



## L'accès à des logements abordables et de qualité

Le manque de logements sociaux et abordables est sans doute l'un des enjeux les plus criants actuellement à Montréal. En plus d'être un besoin fondamental, se loger est « un important prérequis pour la participation citoyenne et politique des Montréalaises » (TGFM, 2019). Outre leurs impacts sur le bien-être et la santé physique et mentale des individus, les conditions de logement ont également une incidence sur leur résilience face aux changements climatiques (Rochette, 2016). En effet, les personnes qui sont mal logées deviennent plus vulnérables aux risques associés aux changements climatiques parce qu'elles ne bénéficient pas du même facteur de protection offert par leur toit. Par exemple, elles sont plus susceptibles d'être affectées par les événements climatiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur et les grands froids, en raison de la mauvaise qualité du cadre bâti qui diminue le confort thermique à domicile.

### 3.1.1 Les femmes en situation de précarité résidentielle ou d'itinérance : une vulnérabilité accrue aux changements climatiques

Les participantes à la recherche reconnaissent que la métropole, à l'instar d'autres villes québécoises, traverse une crise du logement. Hausse fulgurante des prix des loyers, évictions, insalubrité, etc., constituent des fléaux qui affectent disproportionnellement les femmes, puisqu'elles sont plus nombreuses à être locataires et vivent plus souvent sous le seuil de la pauvreté. Selon les intervenantes consultées, ce contexte génère énormément d'insécurité pour les femmes locataires, et en particulier les femmes immigrantes, racisées, en situation de précarité financière, les mères monoparentales, les femmes âgées et les femmes en situation de handicap<sup>4</sup>.

Dans plusieurs quartiers de la ville, la disponibilité de logements salubres et abordables est à ce point rare que les femmes doivent faire d'importants sacrifices pour avoir un toit. Certaines doivent se résoudre à s'excentrer loin des commerces et des services pour pouvoir trouver un logement qui correspond à leur capacité de payer, d'autres réduisent considérablement leurs attentes par rapport à la taille ou à la qualité du logement, ou les deux. Ces situations altèrent fortement la capacité des logements à remplir adéquatement leur fonction de protection face aux impacts des changements climatiques.

Selon les intervenantes consultées, la pandémie semble également avoir aggravé le problème de l'itinérance féminine, un phénomène reconnu dans le Plan climat de la Ville (action 8), qui prend en considération entre autres cette partie de la population. L'itinérance rend les femmes très vulnérables sur de nombreux plans. En ce qui concerne les risques associés aux changements climatiques, les principales menaces concernent la faible capacité pour ces femmes à se protéger des événements climatiques extrêmes. Qu'il s'agisse des vagues de chaleur, qui les mettent particulièrement à risque de déshydratation, ou des vagues de froid, qui provoquent chaque année des décès de femmes en situation d'itinérance à Montréal, ces événements, qui deviendront plus fréquents avec les changements climatiques, ont d'importantes répercussions sur leur santé.

Actuellement, les organismes qui travaillent auprès de femmes en situation d'itinérance ont très peu de moyens pour soutenir les femmes lors de tels épisodes. En raison des restrictions d'accès aux commerces et aux lieux publics où les femmes avaient l'habitude de se réfugier avant la pandémie, des organismes ont été contraints, au cours des deux dernières années, de distribuer des titres de transport en commun afin qu'elles puissent s'abriter dans le métro par grand froid ou durant les canicules. Cette « solution » de dernier recours n'est évidemment pas viable et des stratégies pérennes doivent être envisagées.

### 3.1.2 Le logement, les îlots de chaleur et les vagues de chaleur

Comme souligné dans la présentation de la méthodologie, la superposition de la cartographie des îlots de chaleur à Montréal avec celle de l'indice de défavorisation matérielle et sociale révèle une correspondance presque parfaite. Cela signifie que les quartiers les plus défavorisés sont également ceux où le phénomène des vagues de chaleur frappe le plus durement, puisque la minéralisation et la mauvaise qualité du cadre bâti aggravent leurs effets. Dans ces quartiers, une forte proportion de locataires habite dans des logements mal isolés ou vétustes, qu'il s'agisse d'appartements loués sur le marché privé ou de logements sociaux gérés par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Dans de nombreux cas, l'état du bâtiment ne permet pas d'installer un système de climatisation. Cet enjeu majeur a été également abordé dans le Plan climat 2020-2030 de la Ville de Montréal, plus particulièrement dans le Chantier C, portant sur les bâtiments (p. 74), où l'on vise, par exemple, l'augmentation de logements abordables, mais aussi à en améliorer le confort en vue d'écart de température majeurs.

Lors d'épisodes de vagues de chaleur, ces logements mal isolés et vétustes deviennent extrêmement chauds, ce qui peut constituer un risque pour la santé et provoquer beaucoup d'inconfort, notamment en nuisant au sommeil et à la récupération. La littérature scientifique indique que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes ayant des problèmes de santé sont particulièrement vulnérables aux vagues de chaleur. Selon les intervenantes en milieu communautaire interviewées, les canicules ont de nombreuses conséquences néfastes pour la santé physique et mentale des femmes. De plus, les femmes doivent souvent prendre soin d'autres personnes, comme les aînés.es de leur entourage, ce qui alourdit leur charge de travail. Dans le cas des femmes en situation de handicap, la difficulté, voire l'impossibilité de sortir de leur logement pour se rafraîchir représente un risque supplémentaire lors de chaleurs extrêmes.

Le statut de locataire, en particulier celui des locataires les plus précaires, limite beaucoup les moyens à la disposition des femmes pour améliorer le confort de leur logement durant les canicules. De nombreuses locataires n'ont pas accès chez elles à des espaces extérieurs comme une cour ou un balcon. Dès lors, la solution à leur portée consiste à aller se rafraîchir dans des espaces verts ou dans des lieux publics climatisés, d'où l'importance que ceux-ci soient accessibles à proximité. Les femmes qui ont des limitations fonctionnelles restreignant leur mobilité sont lourdement éprouvées en période de canicule, puisqu'elles ont plus de difficulté à sortir de leur domicile.

Bien que plusieurs organismes diffusent de l'information sur les gestes à poser durant une vague de chaleur, leurs ressources sont souvent limitées. Les organismes qui en ont la capacité accueillent les femmes dans leurs locaux pour qu'elles puissent s'y rafraîchir. Ceux qui ne disposent pas de locaux climatisés ou de l'espace nécessaire tentent d'organiser des activités extérieures dans le but de faire sortir les femmes de leur logement.

## Le projet d'habitation avec soutien communautaire Brin d'Elles : des choix écoénergétiques pour favoriser le confort des résidentes

**Fondé en 1998, Brin d'Elles est un organisme communautaire qui travaille à l'amélioration des conditions de vie des femmes seules, en situation économique précaire ou à risque d'itinérance en leur donnant accès à un logement permanent, sécuritaire, décent et abordable. L'organisme est gestionnaire et propriétaire de trois immeubles avec soutien communautaire : le projet Saint-Laurent, réalisé en 2002, est situé dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et comporte 22 appartements ; le projet Saint-Michel, construit en 2008 et situé dans le quartier du même nom, compte 13 studios ; finalement, le projet Villeray, réalisé en 2019, abrite 26 logements réservés aux femmes de 55 ans et plus. Par le soutien qu'il leur offre, Brin d'Elles favorise l'intégration sociale des locataires et contribue à briser l'isolement vécu par les femmes aux prises avec divers problèmes (toxicomanie, désorganisation sociale, problème de santé physique et mentale, etc.).**

**Constatant que les problèmes liés à la chaleur nuisent à la qualité de vie des locataires, le conseil d'administration de l'organisme a choisi d'équiper tous les logements de thermopompes, un choix d'aménagement qui est loin d'être la norme dans les projets de logement social. Cette décision fait une réelle différence pour les résidentes des trois immeubles, qui voient leur confort thermique significativement amélioré tout au long de l'année. De plus, ce choix s'avère beaucoup plus écologique que le recours à des appareils de climatisation individuels, et contribue à réduire la consommation d'électricité liée au chauffage en hiver. Il s'agit donc d'un choix bénéfique à la fois pour l'environnement et pour les locataires !**

### 3.1.3 La performance énergétique des bâtiments et le confort thermique en hiver

L'isolation déficiente des bâtiments et le gaspillage énergétique qu'elle entraîne constituent un problème écologique majeur qui a des répercussions concrètes sur le bien-être des individus, particulièrement durant les périodes de grand froid hivernal. Malheureusement, les intervenantes consultées rapportent que les femmes locataires ont très peu de leviers pour améliorer le confort thermique de leur appartement, puisque celui-ci dépend souvent de l'entretien ou de la rénovation des bâtiments, ou les deux. Or, malgré certains programmes incitatifs en vigueur, de nombreux propriétaires montréalais sont réticents à entreprendre les travaux nécessaires à l'amélioration de la performance énergétique de leurs immeubles en raison du coût des rénovations, auquel s'ajoutera l'augmentation de la valeur de l'immeuble, se reflétant éventuellement par une augmentation des taxes foncières. Dès lors, l'investissement dans de tels travaux est peu attrayant, en particulier pour les propriétaires non occupants.

Les vagues de froid représentent des risques importants pour les femmes mal logées. Ainsi, un logement mal isolé coûte cher à chauffer, obligeant parfois les locataires à limiter le chauffage pour éviter l'explosion de leur facture d'électricité. Dans ce contexte, les organismes qui le peuvent accueillent les femmes qui n'arrivent pas à chauffer adéquatement leur logement afin qu'elles puissent se réchauffer. Les intervenantes interviewées mentionnent toutefois qu'il est très difficile de rejoindre les femmes en hiver et de les convaincre de sortir de chez elles, entre autres en raison des difficultés de transport accrues.

En somme, puisque la qualité du logement a une incidence sur la résilience aux changements climatiques, agir pour améliorer les conditions de logement des Montréalaises revient à leur fournir des facteurs de protection supplémentaires pour y faire face. Tel que le souligne la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) dans son rapport récent sur les enjeux de logement vécus par les femmes, « l'accès à un logement sain, sécuritaire, adapté et abordable est un besoin de base » (TGFM, 2019) et, faudrait-il ajouter, un élément incontournable d'une transition écologique juste.

## 3.2

### Les transports et la mobilité

La mobilité représente un enjeu crucial<sup>5</sup> pour les femmes en raison de ses impacts sur leur intégration sociale et économique, et conséquemment sur leur qualité de vie. Quotidiennement, les Montréalaises sont amenées à se déplacer pour différentes raisons : travailler, étudier, s'occuper de leurs enfants, faire des achats, recevoir des soins et des services, pratiquer leurs loisirs, etc. De plus, les responsabilités du travail reproductif (tâches domestiques et travail de *care*) qu'elles assument les amènent à faire des déplacements fréquents, une réalité qui promet de s'accroître dans le contexte des bouleversements climatiques. La littérature scientifique montre en effet que les femmes doivent exercer davantage de travail de *care* lors de catastrophes telles que des inondations ou des vagues de chaleur (Dominelli, 2013).

Les manières dont les populations urbaines se déplacent ont un impact environnemental considérable. La littérature scientifique est claire à ce sujet : les modes de transport doivent être revus en profondeur afin de réduire radicalement l'usage de la voiture individuelle au profit du transport collectif et actif (IPCC, 2022, 3<sup>e</sup> groupe, 5-3, TS-100).

Bien que les femmes utilisent déjà les transports collectifs en plus grande proportion que les hommes (Enquête Origine-Destination 2018), les plus récentes données disponibles à l'échelle de la région métropolitaine de Montréal (RMM) montrent que la proportion de femmes qui possèdent un permis de conduire et qui deviennent automobilistes est en hausse. Si ce gain d'autonomie pour les femmes en matière de transport peut sembler réjouissant à certains égards, ce constat s'avère préoccupant du point de vue de la transition écologique. En effet, malgré le plaidoyer concernant l'électrification des transports et de généreux incitatifs gouvernementaux en faveur de la voiture électrique, la littérature indique clairement que le meilleur moyen de réduire les émissions de GES liées au secteur du transport est l'utilisation généralisée du transport collectif et actif.

Dans le but de soutenir et de promouvoir l'utilisation de ces modes de transport écologique, la Ville de Montréal propose différentes actions dans son Plan climat 2020-2030 (voir le Chantier B), lesquelles visent à améliorer le transport collectif et à rendre plus accessibles les transports écoresponsables (électriques). Parmi ces propositions, on note l'augmentation du nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques, l'agrandissement du réseau d'autobus électriques. Ces changements sont nécessaires puisque la recherche révèle en effet que plusieurs éléments de l'offre de transport collectif actuelle sont perfectibles et que de nombreux aménagements sont encore à réaliser afin d'améliorer l'accessibilité physique et économique, la fiabilité et la sécurité de ces modes de transport. À cela s'ajoute la nécessaire prise en considération des besoins spécifiques des femmes dans la planification et la mise en œuvre de l'offre de transport pour s'assurer que l'action climatique liée au transport sera plus efficace et ne renforcera pas les inégalités sociales.

### 3.2.1 Les transports en commun

L'accessibilité et la fiabilité des transports en commun sont des enjeux prioritaires que les participantes ont relevés de manière récurrente. Hors des quartiers centraux, l'offre actuelle de transports collectifs se limite souvent aux autobus et est nettement insuffisante, ce qui a des impacts significatifs sur la vie quotidienne des femmes. Pour celles qui doivent effectuer de multiples déplacements journaliers pour assumer leurs responsabilités professionnelles et familiales, la desserte est souvent insuffisante, ce qui les dissuade d'opter pour le transport en commun. Les femmes qui en ont la possibilité se tournent alors vers la voiture individuelle ou le covoiturage pour se déplacer.

Les besoins en matière de développement du réseau de transport en commun sont particulièrement criants dans l'est et le nord de l'île de Montréal, une situation connue et documentée depuis de nombreuses années. Les participantes à la recherche dans les secteurs de Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies, Montréal-Nord ainsi que Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sont toutes d'accord sur la nécessité de développer les infrastructures en transport en commun. Si toutes approuvent le projet du prolongement de la ligne bleue du métro, certaines émettent des critiques importantes au sujet du projet du REM<sup>6</sup> de l'Est (Réseau express métropolitain), auquel elles reprochent de servir surtout à soutenir le développement économique de l'extrême est de l'île au détriment des milieux de vie qui seront bouleversés par l'implantation des imposantes structures ferroviaires. Les participantes insistent sur l'importance de développer l'offre de transports collectifs en priorisant le bien-être des populations des quartiers concernés et en s'assurant des bénéfices écologiques des projets.

Les femmes qui dépendent du transport en commun sont les plus pénalisées par la faiblesse de l'offre. Les participantes soulignent que la fréquence des passages et la fiabilité des horaires sont souvent lacunaires, notamment hors des heures de pointe et durant l'hiver. Les femmes doivent par conséquent

ajuster leur horaire à celui des autobus, ce qui les amène parfois à se sentir captives. La planification nécessaire aux déplacements et l'obligation de partir plus tôt pour éviter de manquer une correspondance constituent une charge mentale supplémentaire pour les femmes et alourdissent leur quotidien.

Le stress occasionné par les retards ou les bris de service a également des répercussions négatives sur le bien-être des femmes, selon les intervenantes consultées. Les déplacements sur de grandes distances ou qui requièrent plusieurs correspondances sont particulièrement chronophages. Dans les secteurs périphériques de la ville, la desserte locale ne couvre pas l'ensemble du territoire, ce qui oblige les usagères à parcourir de grandes distances à pied pour rejoindre un arrêt d'autobus.

Les intervenantes interviewées notent par ailleurs que lorsque l'attente ou le temps de transport est trop long, les femmes limitent leurs activités au strict minimum, ce qui peut les pénaliser sur différents plans (financier, social, alimentaire, etc.) et générer de l'isolement. L'une d'elles, intervenante communautaire à Rivière-des-Prairies, l'explique clairement : « Les deux stations de métro les plus proches du Centre des femmes sont Henri-Bourassa ou Radisson, et il faut faire 45 minutes d'autobus pour les rejoindre. L'arrondissement n'est pas bien desservi, il faut souvent faire plusieurs correspondances d'autobus pour se déplacer, ce qui exige de constamment prévoir les déplacements et fait perdre beaucoup de temps aux femmes. »

Les intervenantes consultées insistent également sur l'importance d'assurer la sécurité des femmes dans les transports en commun à toute heure. Par exemple, plusieurs soulignent que les membres de leur organisme se montrent réticentes à participer à des activités en soirée en raison de leur sentiment d'insécurité dans les déplacements ou lors des périodes d'attente. Une intervenante communautaire travaillant dans un organisme du Plateau-Mont-Royal dont les membres proviennent de plusieurs quartiers périphériques de Montréal le souligne de manière éloquente : « Pour ce qui est des déplacements, il y a des enjeux par rapport aux activités du soir, par exemple. Dans les heures de pointe, c'est une heure de transport en commun, mais le soir, c'est plus long encore. Et dans des quartiers avec moins de vitalité où tu es toute seule, tu es plus à risque pour marcher ; c'est très dissuasif. »

Pour les femmes devant concilier leur vie professionnelle et leurs obligations familiales, le transport s'avère un enjeu crucial. Malheureusement, les femmes qui ont des horaires de travail atypiques sont encore plus pénalisées que les autres en raison de la rareté de l'offre de transports en commun en dehors des heures de pointe dans plusieurs secteurs de la ville. Pour les femmes qui vivent sous le seuil du faible revenu, le coût associé à l'usage des transports en commun peut constituer un frein important à leur utilisation et ainsi aggraver leur situation de précarité en les privant de possibilités d'emploi et en limitant leur accès à des ressources et services.

Malgré les améliorations réalisées au cours des dernières années, l'accessibilité universelle n'est toujours pas atteinte en matière de transports en commun. Bien que l'aménagement fondé sur les principes de l'accessibilité universelle profite à tout le monde, celle-ci tarde à se concrétiser dans le réseau de la Société de transport de Montréal (STM). Pour les femmes en situation de handicap ou ayant des limitations fonctionnelles, cela a des répercussions majeures. Un ascenseur de métro en panne (pour les stations qui en sont pourvues) ou une rampe d'autobus hors d'usage peut signifier l'annulation d'un déplacement pour les femmes en situation de handicap. Le transport adapté présente quant à lui beaucoup d'inconvénients (service et horaires limités, suspension en cas de tempête, obligation de réserver), qui se sont malheureusement aggravés dans le contexte de la pandémie. Les femmes en situation de handicap sont ainsi particulièrement affectées par le manque de ressources en transport en commun.

En somme, les besoins d'amélioration des transports en commun dans la métropole sont criants. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la proportion de femmes qui possèdent un permis de conduire et qui deviennent automobilistes soit en hausse. Le secteur des transports, qui représente 40 % des émissions des GES de la collectivité montréalaise<sup>7</sup>, est un volet majeur et prioritaire sur lequel agir pour réduire l'empreinte carbone de Montréal. Offrir des solutions de rechange à la voiture passe en grande partie par la bonification de l'offre de transports en commun tant du point de vue du développement du réseau que de l'amélioration des services existants.

### 3.2.2 Les transports actifs

La marche et le vélo constituent les principaux modes de transport actif utilisés par les femmes. En plus d'être écologiques, puisqu'ils ne contribuent pas à l'émission de GES, ceux-ci procurent plusieurs bienfaits pour la santé de leurs utilisatrices et gagnent ainsi à être encouragés. Pour soutenir leur pratique et améliorer l'expérience des femmes qui optent pour le transport actif, plusieurs choix d'aménagement doivent être repensés. Il est cependant à noter que le « choix » du transport actif s'exerce parfois sous la contrainte, lorsque les autres moyens de transport ne sont pas accessibles.

#### La marche

Dans plusieurs secteurs de la ville, l'aménagement actuel est fortement dissuasif pour les piétons-nes. Sur les grandes artères où la circulation automobile est importante, dans les secteurs limitrophes d'infrastructures lourdes et les zones industrielles, les conditions sont peu propices à la marche. Une intervenante communautaire du quartier Pointe-Saint-Charles a souligné plusieurs enjeux qui compromettent les déplacements actifs : « L'accessibilité [à l'espace public], ça passe par toutes sortes de choses, dont le bon déneigement des trottoirs en plein hiver, les feux de circulation, les passages pour piétons... Notre doyenne s'est fait renverser [par un véhicule] il y a quelques mois. »

Selon les expertes en aménagement urbain consultées, la pandémie et les contraintes de distanciation physique qui lui sont associées ont mis en lumière l'importance d'aménager les espaces publics de manière à améliorer leur convivialité pour les piétons-nes. Les mesures d'apaisement de la circulation, les limites de vitesse moins élevées, les initiatives de verdissement et l'ajout de mobilier urbain constituent des moyens simples et efficaces en ce sens.

La sécurité urbaine représente un enjeu important soulevé par plusieurs participantes de la recherche. Selon les intervenantes communautaires consultées, la hausse des violences armées dans certains secteurs montréalais préoccupe grandement les citoyennes de ces quartiers. Le harcèlement de rue représente aussi un fléau pour plusieurs femmes, en particulier celles à la croisée des oppressions, notamment les femmes de la communauté 2ELGBTQQIA+ (deux esprits, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenre, queer ou en questionnement, intersexes et autres), les femmes racisées, les femmes en situation de handicap ou issues de la classe populaire (Blais, Dumerchat et Simard, 2021).

Si la notion de sécurité urbaine est abordée à quelques reprises dans le Plan climat de la Ville (voir action 10, par exemple), la situation spécifique des femmes en ce qui concerne leur sentiment de sécurité et leur inconfort semble malheureusement avoir été passée sous silence et peu d'actions réelles sont envisagées. Pourtant, le CM a émis de nombreuses recommandations à ce sujet dans ses deux avis sur la sécurité des femmes<sup>8</sup>. Conséquemment, les résidentes de secteurs considérés comme « non sécuritaires » restreignent leurs déplacements ou limitent ceux-ci le soir.



## L'amélioration du transport collectif à Pointe-aux-Trembles : une demande de longue date du Centre des femmes et toujours d'actualité

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles incarne parfaitement les enjeux de mobilité qui affectent les femmes dans l'est de la métropole. Loin du centre-ville et non desservi par le métro, l'arrondissement souffre d'une desserte locale d'autobus insuffisante. La dépendance à l'automobile est très élevée dans le secteur. Pour les femmes qui n'y ont pas accès, les déplacements quotidiens s'avèrent souvent très compliqués.

En plus de restreindre leur mobilité, les lacunes dans l'offre de transport constituent un gros obstacle à la participation sociale des femmes. Les intervenantes du Centre des femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles (CDFME/PAT) sont régulièrement témoins de ces limitations. Par exemple, les difficultés liées au transport collectif affectent la présence des femmes aux activités du Centre, puisqu'elles sont contraintes par les horaires des bus. Les intervenantes évoquent également plusieurs mobilisations, marches ou manifestations auxquelles le Centre aurait souhaité se joindre par le passé, mais pour lesquelles la participation des membres était très faible en raison de la durée du trajet pour rejoindre le centre-ville. En dépit de leur intérêt pour ces causes et malgré l'offre de l'organisme de payer leur titre de transport, les femmes n'étaient pas en mesure de s'y rendre, ce qui représentait une contrainte directe à l'exercice de leur citoyenneté.

Constatant les nombreux impacts négatifs de ces lacunes sur ses membres, le Centre des femmes est engagé depuis longtemps dans le dossier de l'amélioration du transport collectif dans l'est de la ville. Par le passé, le Centre s'est entre autres impliqué dans une démarche conjointe avec la STM et la mairie d'arrondissement pour réfléchir à des voies d'amélioration du transport en commun à Pointe-aux-Trembles. Plus largement, le Centre a participé très activement à diverses mobilisations concernant le transport collectif dans la métropole et continue de revendiquer des changements dans ce dossier névralgique.

Si le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public peut être amélioré par certains aménagements (comme l'éclairage urbain) et la prévention de la criminalité, la sécurité des femmes dans l'espace public demeure fondamentalement tributaire de causes structurelles (sexisme, hétéronormativité, racisme) sur lesquelles il faut agir.

### Le vélo

Malgré des disparités de genre persistantes dans la pratique du vélo comme mode de déplacement, les femmes sont de plus en plus nombreuses à opter pour ce moyen de transport dans les quartiers centraux de Montréal (Vélo Québec, 2021). On peut d'ailleurs souligner à ce propos les efforts de la Ville pour étendre le réseau cyclable – certaines actions sont prévues dans ce sens dans le Plan climat (voir Chantier B). Le plus récent portrait de la situation réalisé par Vélo Québec révèle aussi que la grande majorité des Montréalaises qui utilisent le vélo régulièrement pour se déplacer vivent dans les quartiers centraux et parcourent en moyenne des distances de 5 km et moins par trajet (Vélo Québec, 2021). Néanmoins, des différences notables s'observent entre les femmes elles-mêmes en ce qui concerne la pratique utilitaire du vélo. Bien que peu de données soient disponibles sur le sujet, une étude récente réalisée à l'échelle pancanadienne citée dans le magazine *Vélo Mag* révèle que 74,5 % des personnes qui utilisent le vélo uniquement pour se déplacer sont blanches (Anctil, 2022). Par ailleurs, il est admis que ce choix est fortement conditionné par l'âge, le statut socioéconomique et les références culturelles.

Selon les participantes, plusieurs éléments peuvent constituer des barrières à la pratique du vélo chez les femmes : les coûts de l'équipement et de l'entretien, le manque de connaissances et d'expérience, la condition physique et les limitations fonctionnelles, l'absence d'infrastructures cyclables, les barrières culturelles, les distances à parcourir, la responsabilité d'enfants en bas âge. Aussi, l'univers du cyclisme, et en particulier celui de la mécanique de vélo, est encore très largement masculin.

Bien que le réseau cyclable soit en pleine expansion à Montréal, les participantes à la recherche soulignent qu'il est encore trop restreint aux quartiers centraux. Selon elles, l'augmentation de l'utilisation de ce mode de transport passe notamment par l'aménagement de pistes et de voies cyclables sécuritaires dans plusieurs quartiers qui n'en sont pas pourvus actuellement. La démocratisation de l'usage du vélo ne saurait toutefois se restreindre aux questions d'aménagement. Il est en effet essentiel de diversifier les représentations des personnes cyclistes pour que les femmes de toutes origines et de tous horizons puissent s'y reconnaître.

Le reportage sur l'état de la diversité dans l'univers cycliste montréalais publié dans le magazine *Vélo Mag* de mars 2022 recense de multiples initiatives communautaires visant à initier différentes populations à la pratique du vélo urbain. Ces initiatives gagneraient à être mieux soutenues. L'accessibilité passe aussi par des ateliers communautaires sur le vélo, où des plages horaires réservées aux femmes sont parfois proposées afin que les femmes se sentent à l'aise de se former à la mécanique et aient accès aux équipements nécessaires. Ce type d'initiative contribue à rendre l'univers du vélo plus inclusif. Finalement, des campagnes de sensibilisation au partage de la route entre tous les usagers-ères, y compris entre les cyclistes de différents calibres, sont souhaitables pour améliorer le sentiment de sécurité ainsi que le civisme dans la rue et sur les pistes cyclables.

En somme, l'ensemble de la population montréalaise gagne à encourager le transport actif, puisque celui-ci est particulièrement écologique, en plus d'apporter plusieurs bienfaits pour la santé des individus. Toutefois, il est important de souligner que le transport actif n'est pas à la portée de toutes les femmes, et qu'il doit être soutenu en complémentarité avec l'offre de transport collectif.

### 3.3

#### L'accessibilité des parcs et des espaces naturels

La présence de parcs, d'espaces verts et naturels en ville est une composante clé de la qualité de vie. Essentiels à la santé physique et mentale des populations citadines, ces espaces offrent des lieux de détente et de loisirs, permettent de se rafraîchir en été et offrent des occasions privilégiées pour entrer en contact avec la nature. À l'échelle de la ville, les espaces verts jouent également un rôle déterminant dans la lutte contre les îlots de chaleur, améliorent la qualité de l'air et contribuent à réduire la pollution atmosphérique (Benedict et McMahan, 2006).

Bien que nombreux, les parcs sont inégalement répartis sur le territoire montréalais, ce qui pose des problèmes d'accessibilité dans plusieurs quartiers. Cette situation a été relevée dans le Plan climat 2020-2030 de la Ville, où plusieurs actions sont proposées, comme l'augmentation à 10 % de la superficie terrestre des aires protégées (action 19), la plantation et la protection de 500 000 arbres en priorité dans des zones vulnérables aux vagues de chaleur (action 20), la restauration des berges publiques des grands parcs (action 21) et le développement de l'agriculture urbaine (action 22).

Les intervenantes consultées rapportent que les femmes examinent souvent la question environnementale sous l'angle de l'accès aux parcs, aux espaces verts et à la nature dans leur quartier. Cette préoccupation pour l'environnement « de proximité » est conforme à ce qui est répertorié dans la littérature scientifique quant aux perspectives de genre sur la nature. En effet, il est admis que les femmes ont davantage tendance à se mobiliser pour leur environnement immédiat, entre autres parce qu'elles entretiennent un lien privilégié avec celui-ci en raison de leurs rôles sociaux – ce qui ne les empêche pas de se soucier aussi de l'environnement à des échelles plus globales.

La collecte de données révèle que l'accès à des parcs urbains pourvus en équipements sportifs et de loisirs est une demande généralisée chez les femmes dans toute leur diversité. Dans plusieurs quartiers de la métropole, ces espaces manquent cruellement. Les équipements récréatifs sont particulièrement revendiqués par les mères, qui souhaitent avoir des endroits sécuritaires où pratiquer des activités avec leurs enfants à proximité de leur domicile. Un intervenant communautaire de Montréal-Nord le souligne : « La priorité des mères dans le quartier, c'est d'assurer une qualité de vie à leurs enfants, leur santé globale. [...] Elles veulent que leurs enfants puissent faire du plein air, elles veulent plus d'espaces verts où ils peuvent faire des activités extérieures, ce qui vient rejoindre des préoccupations écologiques. »

La demande est forte pour les jeux d'eau, puisque ces équipements sont très convoités par les familles en été et manquent dans plusieurs quartiers. En plus de leur fonction ludique, ceux-ci offrent des bénéfices notables lors des périodes de canicule en permettant aux enfants de se rafraîchir, ce qui est essentiel à leur bien-être et contribue à réduire les risques que pose la chaleur extrême pour leur santé. Lorsque ces espaces verts ne se retrouvent pas à proximité, la situation devient particulièrement difficile pour les femmes en situation de handicap.

En effet, non seulement vivent-elles déjà des difficultés quant à la possibilité de sortir facilement de leur logement, mais elles doivent aussi conjuguer avec l'obligation de parcourir une distance importante pour accéder à des espaces verts en temps de grandes chaleurs.

Les intervenantes consultées rapportent aussi le vif intérêt de nombreuses femmes pour les activités liées au jardinage et au verdissement. Plusieurs organismes dont la mission ne concerne pas l'environnement ont intégré des activités de ce genre à leur programmation au cours des dernières années, à la demande de leurs membres. Selon les intervenantes, cela témoigne de l'intérêt des femmes pour une forme de contact avec la nature et pour les questions environnementales. D'autres ont aussi noté la demande des citoyennes de leur quartier pour l'aménagement de ruelles vertes ou d'initiatives de verdissement dans l'espace public dans le but d'améliorer leur milieu de vie. La multiplication de ces types d'aménagement s'accompagne néanmoins d'un risque de « gentrification verte » vis-à-vis duquel la Ville doit se montrer particulièrement vigilante. De plus, ces initiatives ne peuvent pas seulement reposer sur la mobilisation des riverains-nes, considérant le temps que les femmes consacrent déjà à leur travail de reproduction (tâches domestiques et travail de *care*) en plus du travail rémunéré.

## La « gentrification verte » ou (greentrification)

**L'expression réfère aux initiatives de verdissement qui visent à améliorer l'environnement urbain, mais qui contribuent à générer de l'exclusion sociale (Meerow et Newell, 2017 ; Meerow, 2020). En augmentant l'attractivité de secteurs de la ville auparavant moins prisés, les aménagements verts peuvent en effet avoir pour conséquence délétaire d'y faire augmenter les valeurs foncières (Ottaviano, 2020).**

**Un des exemples les plus emblématiques de ce phénomène est la High Line, dans l'arrondissement de Manhattan, à New York. La reconversion d'une ancienne voie ferrée aérienne en parc linéaire traversant Chelsea et Greenwich Village a induit une augmentation considérable des valeurs foncières dans ces quartiers, jusqu'à 80 % supérieure à la hausse moyenne des valeurs dans l'ensemble de Manhattan pour la même période (Ottaviano, 2020). Comme dans un processus d'embourgeoisement classique, une telle augmentation se répercute sur les prix des loyers et pousse les résidents-tes les moins fortunés-es à devoir quitter leur quartier. Ainsi, pour s'assurer que les projets de verdissement profitent à l'ensemble de la population, ceux-ci doivent s'accompagner de mécanismes de protection des résidents-tes à faible revenu.**

Pour les citoyens-nes qui n'ont pas la possibilité de sortir de la ville, le réseau des parcs-nature et les espaces naturels non protégés tels que les friches urbaines constituent de précieux lieux de contact avec la nature. Les participantes distinguent d'ailleurs ces endroits, où la nature est foisonnante et souvent moins soumise aux interventions humaines, des parcs urbains, qui sont beaucoup plus aménagés. Selon les militantes environnementales consultées, l'accessibilité des espaces naturels en ville est essentielle pour les populations citadines. L'une d'elles, du quartier Hochelaga-Maisonneuve, en témoigne de manière éloquente : « Je n'ai pas de voiture. Je ne vais pas dans les parcs nationaux les fins de semaine. Les espaces naturels en ville sont mes seuls accès à la nature » .

Ces espaces, qui abritent une faune et une flore variées, jouent un rôle fondamental pour la préservation de la biodiversité en ville. Ils ont également une vocation pédagogique puisqu'ils permettent à la population citadine d'apprendre au sujet de la nature. Selon les militantes écologistes, ces connaissances jouent un rôle crucial dans l'engagement citoyen envers la protection de l'environnement. Soulignant à juste titre la tendance humaine à protéger ce qui est connu et apprécié, elles soutiennent que la volonté de préservation de la nature passe largement par l'éducation et la sensibilisation.

Paradoxalement, malgré leur attractivité, plusieurs parcs-nature sont difficiles d'accès en raison de leur localisation en périphérie. Les intervenantes consultées notent qu'ils sont souvent mal desservis par les transports en commun, ce qui rend leur fréquentation ardue pour les femmes qui ne disposent pas d'une voiture. Améliorer la desserte locale de transport en commun en portant une attention particulière aux grands parcs comme destinations permettrait selon elles d'augmenter leur appropriation par les femmes.

En somme, l'accessibilité à des parcs et à des espaces verts sécuritaires, attrayants et bien équipés est essentielle à la qualité de vie des femmes en milieu urbain, en plus d'offrir des bénéfices écologiques considérables. Qui plus est, ces lieux offrent des îlots de fraîcheur aux citoyens-nes durant les épisodes de vagues de chaleur<sup>9</sup>, participant ainsi à la résilience des communautés.

### 3.4

#### L'accessibilité des services et des commerces de proximité

La vitalité et la résilience des quartiers passent aussi par la présence de services et de commerces de proximité adaptés aux besoins des populations locales. À Montréal, deux tendances préoccupent particulièrement les intervenantes des organismes communautaires. D'une part, certains quartiers sont dévitalisés, et l'offre de services et de commerces de proximité y est très restreinte. D'autre part, plusieurs quartiers auparavant plus abordables subissent un processus d'embourgeoisement rapide qui transforme profondément l'offre commerciale. Dans les deux cas, le résultat est que la portion la moins favorisée de la population de ces quartiers se trouve confrontée à des problèmes d'accessibilité, à la fois géographique et économique.

De plus, la littérature scientifique indique que les changements climatiques ont une incidence sur la sécurité alimentaire, notamment en raison de la hausse du prix des aliments engendrée par les difficultés de production. Le coût croissant du panier d'épicerie affecte déjà disproportionnellement les mères monoparentales et les femmes à faible revenu, une tendance qui promet de s'aggraver dans le contexte de la crise climatique.

## Les parcs-écoles dans Parc-Extension : une solution originale pour compenser le manque d'espaces verts

**Avec une population évaluée à 28 775 habitants-tes pour un territoire d'à peine 1,6 km<sup>2</sup> (Centraide, 2020), Parc-Extension est de loin le quartier le plus densément peuplé à Montréal (17 672 hab./km<sup>2</sup>, soit environ quatre fois la moyenne montréalaise !). Sa population est à forte majorité immigrante, en situation de pauvreté et locataire. Enclavé par des infrastructures routières et ferroviaires, le territoire souffre d'un grave déficit de couverture végétale. Le problème des îlots de chaleur y est important, et dans certains cas aggravé par la faible qualité du cadre bâti. De plus, il est estimé que 80 % des résidents-tes de Parc-Extension n'ont pas accès à une cour alors que la proportion de familles avec enfants y est plus élevée que la moyenne montréalaise. La combinaison de tous ces facteurs rend criants les besoins d'espaces verts et d'espaces de jeux sécuritaires pour les enfants du quartier.**

**Dans ce contexte où chaque mètre carré de verdure compte, le projet des parcs-écoles est porteur. Cette mutualisation des équipements consiste à verdir les cours d'école afin de les rendre accessibles à la population en dehors des heures de classe. En plus d'offrir de petits îlots de fraîcheur, ces parcs constituent des espaces récréatifs et de détente pour les résidents-tes du quartier. L'un de ces espaces, le parc-école Barclay, fait l'objet d'une importante mobilisation citoyenne actuellement. Les femmes et les mères du quartier jouent un rôle actif dans la campagne *Sauvez le parc Barclay*, visant à empêcher l'installation par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) de structures modulaires sur le terrain afin d'en préserver l'accès pour la population. Les personnes impliquées soulignent que la « privation d'espace de jeu et de plein air [qui résulterait de l'installation des structures] occasionnerait un préjudice inacceptable pour nous et nos enfants pendant deux ans, compte tenu de l'importante fréquentation de ce parc de proximité » (Siguineau, 2021). Elles rappellent également la grande vulnérabilité de la population de Parc-Extension en raison de la présence alarmante d'îlots de chaleur et des taux élevés de pollution atmosphérique dans le secteur.**

**Cette lutte citoyenne illustre de manière concrète les défis qui se posent pour assurer l'équité territoriale et la justice climatique à l'échelle locale.**

Le cas de l'approvisionnement alimentaire illustre très bien comment ces problèmes d'accessibilité affectent spécialement les femmes. En raison de leur responsabilité du travail reproductif (tâches domestiques et travail de *care*), les femmes sont souvent responsables des achats quotidiens. Or, plusieurs secteurs de la ville, principalement dans l'est de l'île, peuvent être qualifiés de « déserts alimentaires ». Dans ces quartiers, les épiceries à grande surface sont peu nombreuses, localisées sur les grandes artères et éloignées les unes des autres. Conséquemment, les femmes doivent parcourir de grandes distances pour y accéder. Celles qui n'ont pas accès à une voiture sont pénalisées, d'autant plus que le transport en commun est souvent lacunaire dans ces mêmes secteurs.

Par ailleurs, l'éloignement géographique limite leurs possibilités de magasiner dans plusieurs commerces pour profiter des rabais, ce qui s'avère pourtant une stratégie importante pour les personnes qui ont un budget très serré. Finalement, les défis liés au transport obligent souvent les femmes à faire leurs achats en plusieurs fois pour être en mesure de transporter leurs produits<sup>10</sup>. Dans ce contexte, plusieurs résidentes de ces secteurs mal pourvus en épiceries se résignent à faire leurs achats dans de plus petits commerces, où l'offre de produits frais est souvent plus restreinte et où les prix sont généralement plus élevés que dans les grandes surfaces.

Le prix des denrées représente aussi un problème dans les quartiers en processus d'embourgeoisement, où la fermeture des commerces d'alimentation bon marché au profit d'épiceries plus haut de gamme a des impacts négatifs sur les choix alimentaires des ménages. Comme le mentionnent les intervenantes consultées, toutes les femmes n'ont pas les moyens de se payer des produits biologiques et de faire leurs courses dans des épiceries haut de gamme. La nécessité de maintenir une offre alimentaire diversifiée et accessible à toutes les bourses est soulignée par plusieurs d'entre elles. « Pour ce qui est des services de proximité, les femmes perdent leurs commerces abordables pour des commerces pour les personnes qui gentrifient. Ce n'est pas tout le monde qui peut se payer les légumes bio des épiceries fines, il faudrait donc une variété de commerces avec une variété de prix », signale une intervenante communautaire du Plateau-Mont-Royal.

### 3.5

#### Une volonté d'implication citoyenne

Au cours de cette démarche, les entretiens réalisés et les interventions dans le groupe de discussion ont démontré que les femmes se mobilisent de diverses manières pour l'environnement. Qu'elles le fassent en tant que militantes, professionnelles, entrepreneures, politiciennes, mères ou simplement à titre de citoyennes, les femmes sont des agentes actives qui peuvent changer la donne dans leur communauté.

La collecte de données indique par ailleurs que les jeunes femmes et les étudiantes se sentent particulièrement interpellées par les questions environnementales, ce qui paraît prometteur en vue de relever les défis actuels et à venir. Afin que cette volonté d'action se traduise par des gestes, il est toutefois impératif d'augmenter la présence des femmes, et particulièrement celle des femmes à la croisée des oppressions, dans les instances décisionnelles en matière de lutte contre les changements climatiques. Il importe également que les femmes demeurent vigilantes puisqu'il y a un risque de reproduire leur assignation au travail reproductif dans le contexte de prise en charge de la cause environnementale.

## L'approvisionnement alimentaire solidaire à Montréal-Nord et à Rivière-des-Prairies

**Dans ces arrondissements comptant de nombreux déserts alimentaires, l'approvisionnement en fruits et légumes frais n'est pas toujours aisé pour les résidents-tes. C'est pour agir sur ce problème que l'organisme Paroles d'excluEs a mis en place la coopérative alimentaire Panier futé. Jusqu'en avril 2022, l'initiative a permis d'approvisionner les résidents-tes du secteur avec des produits frais offerts à des coûts modestes. La coopérative livrait les aliments dans divers points de chute stratégiquement répartis sur le territoire de l'arrondissement. L'organisme faisait aussi de la sensibilisation environnementale grâce au projet des marchés du Nord, des marchés publics en plein air qui avaient lieu durant toute la saison chaude dans des parcs et des ruelles vertes de l'arrondissement.**

**Le projet a tellement bien fonctionné qu'un autre volet a été développé en partenariat avec le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies. Le projet Bonne boîte futée a été lancé en 2021 lorsque le Centre est devenu un point de chute pour la livraison de paniers de fruits et légumes frais. Toutes les deux semaines, les abonnées étaient invitées à venir y chercher leurs denrées. Des membres du Centre des femmes s'impliquaient bénévolement pour préparer les boîtes et proposer des recettes accessibles à réaliser avec les produits du panier, ce qui contribuait à créer des liens entre les femmes en plus de constituer une occasion d'éducation populaire.**

**Dans un contexte où le prix des denrées alimentaires ne cesse d'augmenter et où l'alimentation végétale est de plus en plus préconisée en réponse à l'urgence climatique, ces initiatives offraient simultanément des bénéfices économiques, écologiques et sociaux, en plus d'être un plus pour la santé des communautés. Le projet s'est terminé au printemps 2022, mais de telles expériences mériteraient assurément d'être répétées et multipliées sur le territoire montréalais.**

La démarche révèle en outre que les femmes abordent souvent les enjeux environnementaux à partir de leurs effets concrets sur leurs milieux de vie. Il ressort de la collecte de données que les femmes souhaitent vivre dans des quartiers résilients, c'est-à-dire bien desservis en transport collectif et dotés d'aménagements favorisant le transport actif inclusif. L'offre de logements abordables, adéquats et de qualité doit y être suffisante pour combler les besoins de l'ensemble des résidents-tes. Ces quartiers doivent par ailleurs être pourvus en services et commerces de proximité, et disposer d'espaces verts offrant des possibilités récréatives et un contact avec la nature.

L'atteinte de ces objectifs passe notamment par une meilleure reconnaissance de l'expertise citoyenne quant aux enjeux qui concernent leurs milieux de vie. En les expérimentant au quotidien, les résidents-tes développent une connaissance fine des particularités et des défis de leur quartier. Ces savoirs méritent qu'une crédibilité soit accordée à leurs propositions et que les citoyens-nes soient impliqués-es dans les processus décisionnels concernant leurs milieux de vie. Les personnes qui se mobilisent développent des solutions qui sont ancrées dans leur communauté. Il est essentiel de faire confiance aux collectivités locales et de leur donner les moyens de réaliser des projets cohérents avec les besoins qu'elles identifient. Même si ces initiatives se développent hors des processus balisés, elles tendent à apporter des solutions concrètes aux enjeux environnementaux. Leur valeur devrait être reconnue et elles gagneraient à être davantage valorisées, voire encouragées.

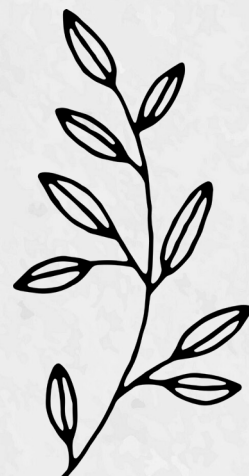
Plusieurs participantes ont d'ailleurs insisté sur le fait que les citoyennes auraient besoin d'être mieux formées et accompagnées pour faire entendre leurs voix, car elles font souvent face à des professionnels-les, voire à des lobbys lorsqu'elles revendiquent des changements ou s'opposent à des projets. « Les citoyens sont face à de gros lobbys, donc il faut aller vers la logique de faire du lobby citoyen, mais c'est de l'improvisation. Il y a un besoin de se faire accompagner dans la démarche politique, » explique une militante environnementale de Parc-Extension.

Afin de les soutenir dans leurs mobilisations, les organismes communautaires jouent des rôles stratégiques. Grâce à leur proximité avec les communautés locales, ceux-ci constituent des acteurs essentiels d'une transition écologique juste. De plus, les projets à vocation environnementale portés par les organismes communautaires représentent de formidables occasions d'éducation populaire. En effet, les retombées positives de la sensibilisation aux enjeux environnementaux vont au-delà des bénéfices strictement écologiques, notamment en favorisant le pouvoir d'agir individuel et collectif et en renforçant les liens sociaux. Il apparaît ainsi essentiel de leur accorder les ressources nécessaires pour réaliser des projets en lien avec l'amélioration des milieux de vie et la lutte contre les changements climatiques en tentant le plus possible de ne pas alourdir leur tâche.

# Conclusion

**Les plus récents rapports du GIEC et nombre d'autres publications soulignent l'importance d'avoir une approche interdisciplinaire et transversale pour lutter de façon équitable et efficace contre les changements climatiques. Des changements structurels dans les domaines de l'économie, de l'aménagement, de la mobilité, de l'habitation, de la santé ou encore de l'alimentation, entre autres, sont nécessaires. Ils permettront d'avoir des impacts positifs simultanés sur les changements climatiques et sur les populations plus vulnérables en ville, dont les femmes.**

Or, les questions concernant la lutte contre les changements climatiques et celles portant sur l'égalité entre les genres ont été traitées de manière cloisonnée. L'analyse des données recueillies dans le cadre de cette recherche montre clairement que la justice climatique et l'équité territoriale passent par la réduction des inégalités sociales. De surcroît, l'analyse souligne l'importance de mettre en place des mesures collectives d'adaptation et d'atténuation afin d'éviter de mettre le poids de ces stratégies sur les épaules des femmes. Outre le fait d'être culpabilisantes et beaucoup moins efficaces, les « solutions » individuelles reproduisent les inégalités entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes. Une transition écologique juste et féministe est donc l'occasion d'agir, aussi, sur la réduction des inégalités sociales.



Si la lutte contre les changements climatiques comprend deux volets – atténuation et adaptation –, la réduction des GES a largement été priorisée par rapport à l'élaboration de mesures d'adaptation. Cet optimisme technologique domine encore les solutions envisagées pour lutter contre les changements climatiques, comme si ce problème n'incarnait qu'un enjeu technique ou économique. Pourtant, les impacts climatiques se font déjà sentir et iront en augmentant dans les prochaines décennies, et ce, même si nous réduisons nos émissions de GES dès aujourd'hui.

De plus, les changements climatiques ont pour effet de créer ou d'exacerber les vulnérabilités socioéconomiques et touchent donc les populations les plus vulnérables en premier lieu. Rappelons par ailleurs que, tout en étant le groupe social contribuant le moins à la crise climatique, les personnes vivant des situations de précarité et de pauvreté sont celles qui sont les plus à risque de subir fortement les effets des changements climatiques. C'est entre autres la raison pour laquelle les chercheuses et chercheurs stipulent qu'il faut reconnaître la responsabilité inégale (même si involontaire) de divers groupes sociaux dans la production de cette crise et, conséquemment, adopter des stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans une perspective de justice sociale et d'équité.

La mise en œuvre du Plan climat 2020-2030 et le futur Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) de la Ville de Montréal devront prendre en compte ces enjeux d'inégalités sociales de manière à s'assurer d'une transition écologique efficace et porteuse d'une plus grande justice sociale. Certaines villes sont déjà actives à cet égard. Par exemple, Vancouver a mis en place le Climate and Equity Working Group<sup>11</sup> afin de prendre en considération une diversité de voix et de perspectives dans son nouveau plan climat (nouveaux immigrants-tes, personnes en situation de handicap, personnes autochtones vivant en milieu urbain, personnes en situation de pauvreté) (Armitage *et al.*, 2021).

Dans le but de mener une transition écologique juste, il est essentiel que la Ville de Montréal intègre la dimension du genre dans l'analyse des impacts des changements climatiques, mais aussi dans le type de solutions à mettre en place. Comme nous l'avons vu, le genre joue un rôle autant dans les perceptions, les impacts des changements climatiques que dans le type de solutions envisagées et leurs effets, d'où l'importance d'adopter une analyse transversale et intersectionnelle de ces enjeux. C'est ce que l'outil ADS+ permet de faire concrètement lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de politiques publiques ou dans le cadre de projets d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques.

Une des participantes de la présente démarche l'a bien formulé : « Quand c'est bon pour l'environnement, c'est bon pour les femmes. » Militer pour le bien-être des femmes au quotidien est une manière de militer pour des mesures équitables d'adaptation aux changements climatiques. Autrement dit, la lutte contre les changements climatiques s'inscrit fondamentalement comme une lutte féministe.

Il est effectivement important de considérer les cobénéfices qui existent lorsqu'il est question de proposer des mesures favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes et entre les femmes elles-mêmes ou l'adaptation aux changements climatiques. Alors que les réponses gouvernementales actuelles sont surtout ancrées dans l'atténuation, l'action climatique a le potentiel de participer à la protection d'autres droits de la personne et de favoriser des mesures de justice sociale et d'équité par des mesures d'adaptation. Alors que ces mesures sont réputées coûter cher, il faut apprendre à intégrer les retombées positives de ces mesures pour réduire les inégalités et faire des économies sur le long terme, notamment dans le domaine de la santé.

Par exemple, comme nous l'avons évoqué précédemment, l'aménagement d'espaces verts dans les quartiers défavorisés souffrant de manière disproportionnée des vagues de chaleur, améliore non seulement la santé et le bien-être des populations en réduisant les îlots de chaleur, mais favorise simultanément l'accès à la nature des citoyens-nes et protège la biodiversité, en plus de constituer une source de drainage des eaux de pluie, etc.

Autrement dit, il faut réellement adopter une analyse transversale de la situation et valoriser les bénéfiques en matière de justice sociale que les politiques proenvironnementales peuvent fournir. À l'échelle de la Ville, cela passe principalement par l'aménagement urbain, ce qui appelle une réflexion sur la création de solutions structurantes. Sans déprécier l'engagement individuel dans l'adoption de stratégies d'adaptation pour lutter contre les changements climatiques (ex. : recyclage, nourriture végétarienne, transport actif, etc.), une approche individualiste des problèmes environnementaux masque les dommages de plus grande ampleur et omet les actions systémiques ou réglementaires permettant réellement d'y faire face. Cette approche néglige également la reconnaissance des inégalités de pouvoir d'action à l'échelle individuelle, en plus d'invisibiliser les impacts disproportionnés subis par les personnes et les populations les plus vulnérables qui souffrent déjà de l'injustice environnementale.

En plus de l'utilisation d'outils comme l'ADS+, une bonne manière de s'assurer que « personne ne soit laissé pour compte », tel qu'écrit dans le Plan climat de la Ville, est d'inclure une grande diversité d'acteurs représentatifs de la diversité de la population, dont les femmes à la croisée des oppressions. À Montréal, les organismes communautaires et les groupes citoyens sont des acteurs sur lesquels s'appuyer dans la mesure où ils ont une connaissance fine des réalités du terrain et des enjeux rencontrés par les différentes populations. Par leur sensibilité, leurs rôles et leurs actions, les Montréalaises sont déjà à l'avant-plan de la transition écologique ; au cours des prochaines années, cette fonction promet de s'accroître. Il s'avère ainsi crucial de mieux valoriser leurs apports et de leur donner les moyens de réaliser une transition qui leur ressemble !

# Recommandations

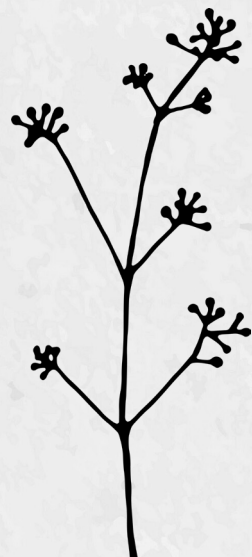
Considérant que le sixième cycle d'évaluation du GIEC souligne l'importance de prendre en compte les populations vulnérables dans le diagnostic, la réflexion, la participation et la mise en œuvre de politiques climatiques ;

Considérant que le genre a un impact différencié en ce qui concerne la vulnérabilité liée aux changements climatiques ;

Considérant que la recherche menée par le Conseil des Montréalaises dans le cadre de cet avis démontre que la population montréalaise subit déjà les impacts des changements climatiques de façon différenciée et disproportionnée en fonction de certains facteurs de vulnérabilité ;

Considérant que la réduction des inégalités sociales contribue à améliorer la résilience face aux changements climatiques et que les actions climatiques peuvent contribuer à réduire les inégalités sociales ;

Le Conseil des Montréalaises émet les recommandations suivantes :



## Recommandation 1

Que la Ville de Montréal s'assure, dans son Plan climat, de prendre en compte les populations vulnérables, particulièrement les femmes, dans la méthodologie d'évaluation des impacts climatiques du test climat.

## Recommandation 2

Que la Ville de Montréal renforce l'application de l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) dans la mise en œuvre de toutes les actions relatives à l'adaptation aux changements climatiques ; que les résultats de cette ADS+ soient publiés dans la reddition de compte annuelle prévue dans le Plan climat.

## Recommandation 3

Que la Ville de Montréal s'assure que l'ensemble de l'équipe du Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) est formé à l'ADS+.

## Recommandation 4

Que la Ville de Montréal collecte des données genrées, intersectionnelles et locales afin que la mise en œuvre du Plan climat soit mieux adaptée aux réalités des différentes populations dans les différents secteurs de la ville.

## Recommandation 5

Que la Ville de Montréal étoffe ses huit indicateurs de suivi du Plan climat en ajoutant des cibles genrées et intersectionnelles (ex. : augmenter de X % la part modale du transport actif chez les femmes).

## Recommandation 6

Que la Ville de Montréal s'assure de la transparence, de l'accessibilité et de la vulgarisation des informations contenues dans la reddition de compte annuelle prévue dans le Plan climat afin d'en faciliter la compréhension par la population montréalaise.

## Recommandation 7

Que la Ville de Montréal mette en place un comité consultatif permanent, basé sur le modèle du Climate and Equity Working Group de la Ville de Vancouver, pour guider la mise en œuvre de son Plan climat.

## Recommandation 8

Que la Ville de Montréal reconnaisse les groupes de femmes comme des partenaires de la transition écologique (action 2 du Plan climat) en appuyant financièrement, de façon récurrente et avec des fonds qui y sont spécifiquement consacrés, leurs activités liées aux changements climatiques, et en les outillant davantage à ce sujet.



## Recommandation 9

Que la Ville de Montréal s'assure que le plan d'action de la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente prend en compte les impacts sur les femmes des événements liés aux changements climatiques, comme l'augmentation de leur précarité économique, les risques accrus de violences et les atteintes à leur santé.

## Recommandation 10

Que la Ville de Montréal prenne en compte le genre dans une perspective intersectionnelle dans les actions 4 et 8 de son Plan climat ; que les stratégies d'incitation à l'adoption de pratiques écoresponsables soient équitables et ne reposent pas sur le travail reproductif (tâches domestiques et travail de *care*) des femmes.

## Recommandation 11

Que la Ville de Montréal s'assure que les programmes d'éducation et de sensibilisation à la transition écologique (actions 4 et 8 du Plan climat) prennent en compte les perceptions et les réalités différenciées des changements climatiques, et ce, selon le genre, dans une perspective intersectionnelle.

## Recommandation 12

Que la Ville de Montréal appuie en priorité les initiatives citoyennes en matière de transition écologique dans les secteurs les plus vulnérables de la ville (voir la définition des secteurs vulnérables de Montréal dans la méthodologie de cet avis en page 12).

## Recommandation 13

Que la Ville de Montréal appuie en priorité la création de pôles de résilience climatique (action 9 du Plan climat) dans les secteurs les plus vulnérables de la ville (voir la définition des secteurs vulnérables de Montréal dans la méthodologie de cet avis en page 12).

## Recommandation 14

Que la Ville de Montréal intègre dans le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) les revendications en matière de mobilité, de logement et de vie de quartier de la plateforme de revendications « Féministes pour le droit à la ville<sup>12</sup> » de la Table des groupes de femmes de Montréal.

## Recommandation 15

Que tous les arrondissements de Montréal mettent en place des stratégies et des plans d'action sur la transition écologique et que ces plans prennent en compte les populations vulnérables, particulièrement les femmes.

# Références

Adger, W. N., Paavola, J., et Huq, S. (2006). « Multifaceted Justice in Adaptation to Climate Change », dans Mace, M. J. (éd.), *Fairness in Adaptation to Climate Change*, Cambridge, MIT Press, p. 263-278. En ligne : <https://direct.mit.edu/books/book/2368/chapter/62320/Multifaceted-Justice-in-Adaptation-to-Climate> (consulté le 27 avril 2022).

Alber, G. (2011). *Gender, Cities and Climate Change*, Thematic Report, Gender Mainstreaming Unit of UN-HABITAT.

Alber, G., Cahoon, K., et Röhr, U. (2017). « Gender and Urban Climate Change Policy: Tackling Cross-Cutting Issues towards Equitable, Sustainable Cities », dans Buckingham, S. et Le Masson, V. (éd.), *Understanding Climate Change through Gender Relations*, Routledge.

Anctil, G. (2022). « Quand vélo rime avec diversité », *Vélo Mag*, vol. 42, n° 1, p. 21-27.

Arora-Jonsson, S., Westholm, L., Temu, B. J., et al. (2016). « Carbon and Cash in Climate Assemblages: The Making of a New Global Citizenship », *Antipode*, vol. 48, n° 1, p. 74-96.

Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) (2018). *Enquête Origine-Destination 2018 – Faits saillants de l'état de la mobilité des personnes dans la région métropolitaine de Montréal*. En ligne : <https://www.artm.quebec/faits-saillants-eod-2018/> (consulté le 29 avril 2022).

Baiocchi, G., Creutzig, F., Minx, J., et al. (2015). « A Spatial Typology of Human Settlements and their CO2 Emissions in England », *Global Environmental Change*, vol. 34, p. 13-21. DOI : [10.1016/j.gloenvcha.2015.06.001](https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2015.06.001).

Barnett, C., et Parnell, S. (2016). « Ideas, Implementation and Indicators: Epistemologies of the Post-2015 Urban Agenda », *Environment and Urbanization*, vol. 28, n° 1, p. 87-98.

Bazargani, M. (2016). « Indice de défavorisation matérielle et sociale » (carte), Direction de la santé publique du CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Montréal. En ligne : [https://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Sant%C3%A9\\_des\\_Montr%C3%A9alais/D%C3%A9terminants/D%C3%A9mographiques/Cartes\\_d%C3%A9favo\\_2016\\_Montr%C3%A9al/Mtl\\_Defavo\\_2016\\_Comb.png](https://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Sant%C3%A9_des_Montr%C3%A9alais/D%C3%A9terminants/D%C3%A9mographiques/Cartes_d%C3%A9favo_2016_Montr%C3%A9al/Mtl_Defavo_2016_Comb.png) (consulté le 29 avril 2022).

Beattie, M. (1988). « Recherche féministe : recherche novatrice », dans Deslauriers, J.-P. (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, p. 133-141.

Beau-Ferron, C., Casselot, M.-A., Desaulniers, É., Lefebvre-Faucher, V., et al. (2017). *Faire partie du monde – Réflexions écoféministes*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 176 pages.

Belsey-Priebe, M., Lyons, D., et Buonocore, J. J. (2021). « COVID-19's Impact on American Women's Food Insecurity Foreshadows Vulnerabilities to Climate Change », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 18, n° 13, 6867. DOI : [10.3390/ijerph18136867](https://doi.org/10.3390/ijerph18136867).

Benedict, M. A., et McMahon, E. T. (2006). « Green Infrastructure: Linking Landscapes and Communities », *Urban Land* (juin), Washington, DC, Island Press.

Blais, M., Dumerchat, M., et Simard, A. (2021). *Les impacts du harcèlement de rue sur les femmes à Montréal*, Montréal, Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, Centre d'éducation et d'action des femmes, 76 pages.

Brunet-Kirk, M. (2021). « Espace vert à l'école Barclay », *Parc-Extension News*. En ligne : <https://www.px-news.com/espace-vert-a-lecole-barclay/> (consulté le 25 avril 2022).

Buck, H. J., Gammon, A. R., et Preston, C. J. (2014). « Gender and Geoengineering », *Hypatia*, vol. 29, n° 3, p. 651-669.

Campbell, J.A. (2020). « Écologie et droits humains – Penser les crises » (dossier), *Droits et libertés*, vol. 39, n° 1, p. 11-40.

Casteigts, M. (n. d.). « Les paradoxes de l'équité territoriale », dans Sedjari A. (dir.), 2013, *Droits humains et développement des territoires : vers un nouveau modèle de gouvernance*, Paris-Rabat, L'Harmattan, p. 29-51. En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01529778/document>

Centraide du Grand Montréal (2020). *Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension : analyse territoriale 2019-2020*, Montréal.

Chalifour, N. J. (2017). « How a Gendered Understanding of Climate Change Can Help Shape Canadian Climate Policy », dans Cohen, M. G. (éd.), *Climate Change and Gender in Rich Countries: Work, Public Policy and Action*, New York/London, Routledge.

Champagne St-Arnaud, V., Lalloz, C., Alexandre, M., et al. (2021). *Baromètre de l'action climatique – Disposition des Québécoises et des Québécois envers les défis climatiques 2021*, Québec, Laboratoire de l'action climatique.

Cheng, C. S., Li, G., et Auld, H. (2011). « Possible Impacts of Climate Change on Freezing Rain Using Downscaled Future Climate Scenarios: Updated for Eastern Canada », *Atmosphere-Ocean*, vol. 49, n° 1, p. 8-21.

Cohen, M. G. (2014). « Gendered Emissions: Counting Greenhouse Gas Emissions by Gender and Why It Matters », *Alternate Routes: A Journal of Critical Social Research*, vol. 25, p. 55-80.

Cohen, M. G. (2017). « Introduction: Why Gender Matters When Dealing with Climate Change », dans *Climate Change and Gender in Rich Countries: Work, Public Policy and Action*, London, Routledge.

Conseil des Montréalaises (2009). *Avis – L'accessibilité du transport collectif et son impact sur la qualité de vie des Montréalaises*, Montréal, 70 pages.

Conseil des Montréalaises (2016). *Avis – L'itinérance des femmes à Montréal : voir l'invisible*, Montréal, 32 pages.

Conseil des Montréalaises (2019). *Se loger à Montréal : avis sur la discrimination des femmes en situation de handicap et le logement*, Montréal, 68 pages.

Cordeau, L. (2021). « La valeur du travail du *care* sous la loupe de la pandémie », Conseil du statut de la femme. En ligne : <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/societe/la-valeur-du-travail-du-care-sous-la-loupe-de-la-pandemie/> (consulté le 29 avril 2022).

Crenshaw, K. (1989). « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : A Black Feminist Critique an Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist Politics », dans *Feminism in the Law: Theory, Practice, and Criticism*, Chicago, University of Chicago Law School, p. 139-167.

Demers-Bouffard, D. (2021). « Les aléas affectés par les changements climatiques : effets sur la santé, vulnérabilités et mesures d'adaptation », Québec, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Demuzere, M. (2014). « Mitigating and Adapting to Climate Change: Multi-Functional and Multi-Scale Assessment of Green Urban Infrastructure », *Journal of Environmental Management*, vol. 146, p. 107-115.

Dlamini, N. J. (2021). « Gender-Based Violence, Twin Pandemic to COVID-19 », *Critical Sociology*, vol. 47, nos 4-5, p. 583-590. DOI : [10.1177/0896920520975465](https://doi.org/10.1177/0896920520975465).

Dominelli, L. (2013). « Mind the Gap: Built Infrastructures, Sustainable Caring Relations, and Resilient Communities in Extreme Weather Events », *Australian Social Work*, vol. 66, n° 2, p. 204-217. DOI : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/0312407X.2012.708764>

Eastin, J. (2018). « Climate Change and Gender Equality in Developing States », *World estDevelopment* 107 (juillet), p. 289-305.. DOI : [10.1016/j.worlddev.2018.02.021](https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.02.021).

ENFFADA (2019). « Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Un rapport complémentaire Képec-Québec. », volume 2, Ottawa, Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées.

Faulkner, W. (2000). « Dualisms, Hierarchies and Gender in Engineering », *Social Studies of Science*, vol. 30, n° 5, p. 759-792.

Frank, B., Delano, D., et Caniglia, B. S. (2017). « Urban Systems: A Socio-Ecological System Perspective », *Sociology International Journal*, vol. 7, n° 1, p. 1-8.

Gaard, G. (2015). « Ecofeminism and Climate Change », *Women's Studies International Forum*, vol. 49, p. 20-33.

Garcia, A., Tschakert, P., et Karikari, N. A. (2020). « "Less able": How Gendered Subjectivities Warp Climate Change Adaptation in Ghana's Central Region », *Gender, Place & Culture*, vol. 27, n° 11, p. 1602-1627.

Gay-Antaki, M. (2020). « Feminist Geographies of Climate Change: Negotiating Gender at Climate Talks », *Geoforum*, vol. 115, p. 1-10.

Gobby, J., Deranger, E., Sinclair, R., et al. (2021). *Decolonizing Climate Policy in Canada (Report from Phase One)*, Indigenous Climate Action. En ligne : [https://static1.squarespace.com/static/5e8e4b5ae8628564ab4bc44c/t/6061cb5926611066ba64a953/1617021791071/pcf\\_critique\\_FINAL.pdf](https://static1.squarespace.com/static/5e8e4b5ae8628564ab4bc44c/t/6061cb5926611066ba64a953/1617021791071/pcf_critique_FINAL.pdf).

Gobby, J., Bobrow, S., Thibault, R., et Cantave, L. (2021). *Climate Change & Gender: A Literature Review for the Conseil des Montréalaises*.

Gurstein, P., et Ortiz Escalante, S. (2017). « Urban Form Through the Lens of Gender Relations and Climate Change: Cases from North America and Europe », dans Cohen, M. G. (éd.), *Climate Change and Gender in Rich Countries: Work, Public Policy and Action*, New York/London, Routledge.

Hachem, C. (2016). « Impact of Neighborhood Design on Energy Performance and GHG Emissions », *Applied Energy*, vol. 177, p. 422-434. DOI : [10.1016/j.apenergy.2016.05.117](https://doi.org/10.1016/j.apenergy.2016.05.117).

ICI.Radio-Canada.ca (2021). « Montréal, territoire non cédé : que dit le droit ? », Chronique Espaces autochtones, Radio-Canada.ca. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1834612/canadien-montreal-territoire-non-cede-droit> (consulté le 27 avril 2022).

IPCC (2022a). *Climate Change 2022, Mitigation of Climate Change*, Working Group III contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. UN. En ligne : [https://report.ipcc.ch/ar6wg3/pdf/IPCC\\_AR6\\_WGIII\\_FinalDraft\\_FullReport.pdf](https://report.ipcc.ch/ar6wg3/pdf/IPCC_AR6_WGIII_FinalDraft_FullReport.pdf).

IPCC (2022b). *Climate Change 2022, Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Working Group II contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. UN. En ligne : [https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_WGII\\_FinalDraft\\_FullReport.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_FullReport.pdf).

ITUC (2010). « Qu'est-ce une transition juste ? » En ligne : <https://www.ituc-csi.org/qu-est-ce-une-transition-juste> (consulté le 12 mai 2022).

Kernaghan, S., et Da Silva, J. (2014). « Initiating and Sustaining Action: Experiences Building Resilience to Climate Change in Asian Cities », *Urban Climate*, vol. 7, p. 47-63.

Khosla, P., et Masaud, A. (2010). « Cities, Climate Change, and Gender: A Brief Overview », dans Dankelman, I. (éd.), *Gender and Climate Change: An Introduction*, Washington DC, Earthscan.

Khosla, R., et Bhardwaj, A. (2019). « Urbanization in the Time of Climate Change: Examining the Response of Indian Cities », *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, vol. 10, n° 1, e560.

Köhler, J., Geels, F. W., Kern, F., et al. (2019). « An Agenda for Sustainability Transitions Research: State of the Art and Future Directions », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, vol. 31, p. 1-32.

Langevin, P. (2013). « Équité territoriale : de quoi s'agit-il ? », Les Notes du Pôle. En ligne : <https://pddtm.hypotheses.org/176> (consulté le 29 avril 2022).

Laslett, B., et Brenner, J. (1989). « Gender and Social Reproduction: Historical Perspectives », *Annual Review of Sociology*, vol. 15, n° 1, p. 381-404.

Lieu, J., Sorman, A. H., Johnson, O. W., et al. (2020). « Three Sides to Every Story: Gender Perspectives in Energy Transition Pathways in Canada, Kenya and Spain », *Energy Research & Social Science*, vol. 68, 101550.

Masson-Delmotte, V., Vallet, A., Szopa, S., et Lourtioz, J.-M., (2022). « Aller vers une transition écologique juste », dans *Enjeux de la transition écologique*, EDP Sciences, p. 353-372.

McCright, A. M. (2010). « The Effects of Gender on Climate Change Knowledge and Concern in the American Public », *Population and Environment*, vol. 32, n° 1, p. 66-87.

McGill University (2022). « Learn about the Land and Peoples of Tiohtià:ke/Montreal ». En ligne : <https://www.mcgill.ca/indigenous/land-and-peoples/learn-about-land-and-peoples-tiohtiake-montreal> (consulté le 27 avril 2022).

Meerow, S. (2019). « A Green Infrastructure Spatial Planning Model for Evaluating Ecosystem Service Tradeoffs and Synergies across Three Coastal Megacities », *Environmental Research Letters*, vol. 14, n° 12.

Nagoda, S., et Nightingale, J. (2017). Participation and Power in Climate Change Adaptation Policies: Vulnerability 20 in Food Security Programs in Nepal, *World Development*, vol. 100, p. 85-93.

Nations Unies (1992). Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En ligne : <https://unfccc.int/resource/ccsites/haiti/ccweb/conven/text/textcomplet.html> (consulté le 29 avril 2022).

Nations Unies (2015). Adoption de l'Accord de Paris, FCCC/CP/2015/L.9, Paris, France. En ligne : <https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fr/l09f.pdf>.

Norman, J., MacLean, H. L., et Kennedy, C. A. (2006). « Comparing High and Low Residential Density: Life-Cycle Analysis of Energy Use and Greenhouse Gas Emissions », *Journal of Urban Planning and Development*, vol. 132, n° 1, American Society of Civil Engineers, p. 10-21. DOI : [10.1061/\(ASCE\)0733-9488\(2006\)132:1\(10\)](https://doi.org/10.1061/(ASCE)0733-9488(2006)132:1(10)).

Organisation internationale du travail (2015). *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*, Bureau international du travail. En ligne : [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_ent/documents/publication/wcms\\_432864.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf).

Ouranos (2020). « Adaptation aux changements climatiques : défis et perspectives pour les régions de Montréal et Laval ». En ligne : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/lutte-contre-les-changements-climatiques/fiches-syntheses-regionales-dadaptation-aux-changements-climatiques/>

Ottaviano, G. (2020). « Greentrification: Facing Spatial Justice in Urban Renewals », *ResearchGate*.

Perkins, P. E. (2017). « Canadian Indigenous Female Leadership and Political Agency on Climate Change », dans Cohen, M. G. (éd.), *Climate Change and Gender in Rich Countries: Work, Public Policy and Action*, New York, Routledge.

Perkins, P. E., et Peat, J. (2017). *Gender and Climate Justice in Canada: Stories from the Grassroots*, York University. En ligne : <https://yorkspace.library.yorku.ca/xmlui/handle/10315/37501>.

Ranganathan, M., et Bratman, E. (2021). « From Urban Resilience to Abolitionist Climate Justice in Washington, DC », *Antipode*, vol. 53, n° 1, p. 115-137.

Réseau MTL Network (2019). *Trousse d'outils pour les alliées aux luttes autochtones*, Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal. En ligne : <http://reseauumtlnetwork.com/wp-content/uploads/2019/02/Trousse.pdf> (consulté en avril 2022).

Réseau québécois des groupes écologistes, UQAM, service aux collectivités, Relais-femmes, Réseau femmes environnement (1995). « Les impacts différenciés et l'adaptation aux changements climatiques au Québec ».

Resurrección, B. P. (2013). « Persistent Women and Environment Linkages in Climate Change and Sustainable Development Agendas », *Women's Studies International Forum*, vol. 40, p. 33-43. DOI : [10.1016/j.wsif.2013.03.011](https://doi.org/10.1016/j.wsif.2013.03.011).

Ribot, J. (2010). « Vulnerability does not fall from the sky: toward multiscale, pro-poor climate policy », dans *Social Dimensions of Climate Change: Equity and Vulnerability in a Warming World*, The World Bank, p. 47-74. En ligne : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2689>.

Rochette, A. (2016). « Climate Change is a Social Justice Issue: The Need for a Gender-Based Analysis of Mitigation and Adaptation Policies in Canada and Québec », *Journal of Environmental Law and Practice*, vol. 29, p. 383-410.

Rochette, A. (2018a). « Le genre et l'analyse différenciée » (fiche 5), dans *L'intégration de la dimension de genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques au Québec*, Québec, Le Réseau des femmes en environnement. En ligne : <https://reseaufemmesenvironnement.org/sites/reseaufemmesenvironnement.org/files/u1000/fiche5.pdf> (consulté le 29 avril 2022).

Rochette, A. (2018b). « Analyses écoféministes des changements climatiques » (fiche 6), dans *L'intégration de la dimension de genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques au Québec*, Québec, Le Réseau des femmes en environnement. En ligne : <https://reseaufemmesenvironnement.org/sites/reseaufemmesenvironnement.org/files/u1000/fiche6.pdf> (consulté le 29 avril 2022).

Rochette, A. (2018c). « Les impacts différenciés et l'adaptation aux changements climatiques au Québec » (fiche 10), dans *L'intégration de la dimension de genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques au Québec*, Québec, Le Réseau des femmes en environnement. En ligne : <https://reseaufemmesenvironnement.org/sites/reseaufemmesenvironnement.org/files/u1000/fiche10.pdf> (consulté le 29 avril 2022).

Rochette, A., Lavigne Le Buis, F., et Gramme, S. (2013). *L'intégration du genre dans la lutte aux changements climatiques au Québec*. En ligne : <http://www.mediaterre.org/docactu,Sm9IbGxIX1BhbG1pZXJpL2RvY3MvcmFwcG9ydC1maW5hbDJyZXZpc2U=,13.pdf>.

Rodriguez, A., et Alejandra, M. (2017). « We Have to Wake Up, Humankind! Women's Struggles for Survival and Climate and Environmental Justice », *Development*, vol. 60, n° 1, p. 32-39. DOI : [10.1057/s41301-017-0126-5](https://doi.org/10.1057/s41301-017-0126-5).

Sellers, S. (2016). *Gender and Climate Change: A Closer Look at Existing Evidence*, Global Gender and Climate Alliance. En ligne : <https://wedo.org/wp-content/uploads/2016/11/GGCA-RP-FINAL.pdf> (consulté le 29 avril 2022).

Siguineau, E. (2021). « Sauvez le parc Barclay ! » (pétition). En ligne : <https://www.change.org/p/jean-francois-lachance-sauvez-le-parc-barclay> (consulté le 29 avril 2022).

Smid, M., et Costa, A. C. (2018). « Climate Projections and Downscaling Techniques: A Discussion for Impact Studies in Urban Systems », *International Journal of Urban Sciences*, vol. 22, n° 3, p. 277-307.

Solomon, D., Singh, C., et Islam, F. (2021). « Examining the Outcomes of Urban Adaptation Interventions on Gender Equality Using SDG 5 », *Climate and Development*, vol. 13, n° 9, p. 1-12.

Steele, W., et Legacy, C. (2017). « Critical Urban Infrastructure », *Urban Policy and Research*, vol. 35, n° 1, p. 1-6.

Table des groupes de femmes de Montréal (2019). *État des lieux des enjeux de logement vécus par les Montréalaises*, Montréal.

Thomas, A., Cretney, R., et Hayward, B. (2019). « Student Strike 4 Climate: Justice, Emergency and Citizenship », *New Zealand Geographer*, vol. 75, n° 2, p. 96-100.

Tronto, J. (1993). *Moral Boundaries. A Political Argument for an Ethic of Care*, New York, Routledge, 242 pages.

UN Women (2020). « The Shadow Pandemic: Violence Against Women and Girls and COVID-19 », New York. En ligne : <https://www.unwomen.org/en/digital-library/multimedia/2020/4/infographic-covid19-violence-against-women-and-girls> (consulté le 9 mai 2022).

Vélo Québec (2021). *L'état du vélo à Montréal en 2020*. En ligne : <https://www.velo.qc.ca/salle-de-presse/etat-du-velo/letat-du-velo-au-quebec-en-2020/> (consulté le 29 avril 2022).

Verdeil, V. (1998). « L'équité territoriale », dans *L'espace géographique*, vol. 27, n° 3, p. 204-216. DOI : [10.3406/spgeo.1998.1161](https://doi.org/10.3406/spgeo.1998.1161).

Ville de Montréal (à paraître). *Plan d'urbanisme et de mobilité 2050*. En ligne : <https://montreal.ca/articles/creer-ensemble-le-plan-durbanisme-et-de-mobilite-2050-15575>.

Ville de Montréal (2015). *Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 – Version synthèse*. En ligne : [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro\\_fr/media/documents/paccam\\_2015-2020\\_lesconstats.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/paccam_2015-2020_lesconstats.pdf).

Ville de Montréal (2017). *Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 – Les constats, édition 2017*.

Ville de Montréal (2020). *Plan climat 2020-2030*.

Ville de Montréal (2018). *Stratégie montréalaise pour une ville résiliente*.

Waldron, I.R.G. (2018). « Women on the Frontlines: Grassroots Movements against Environmental Violence in Indigenous and Black Communities in Canada », *Kalfou*, vol. 5, n° 2.

Walker, H. M., Reed, M. G., et Fletcher, A.J. (2021). « Applying Intersectionality to Climate Hazards: A Theoretically Informed Study of Wildfire in Northern Saskatchewan », *Climate Policy*, vol. 21, n° 2, p. 171-185.

Weiss, C. (2012). « Women and Environmental Justice: A Literature Review », (s. l.), Australia, Women's Health in the North (WHIN).

Wilby, R. L., et Keenan, R. (2012). « Adapting to Flood Risk under Climate Change », *Progress in Physical Geography*, vol. 36, n° 3, p. 348-378.

Women's Earth Alliance & Native Youth Sexual Health Network (2016). *Violence on the Land, Violence on our Bodies: Building an Indigenous Response to Environmental Violence*, Ontario. En ligne : <http://landbodydefense.org/uploads/files/VLVBReportToolkit2016.pdf>.

Zhang, Z., Meerow, S., Newell, J. P., et al. (2019). « Enhancing Landscape Connectivity through Multifunctional 44 Green Infrastructure Corridor Modeling and Design », *Urban Forestry & Urban Greening*, vol. 38, p. 305-317.

# Annexe 1 / Grilles d'entrevues

## Grille d'entrevue des expertes

### Question 1

Pouvez-vous commencer par vous présenter brièvement, svp ?

### Question 2

Quels sont les principaux liens que vous faites entre les thèmes du genre et de l'environnement ?

### Question 3

Les changements climatiques ont-ils des impacts différenciés selon le genre ? Si oui, quels sont-ils ?

**A** En milieu urbain, comment cela se traduirait-il ?

**B** Et à Montréal en particulier ?

### Question 4

Considérez-vous qu'il y a des perceptions différenciées des changements climatiques et de leurs conséquences en fonction du genre ?

### Question 5

Est-ce que vous avez remarqué la mise en place d'actions privilégiées pour répondre aux risques et aux conséquences des changements climatiques différenciés selon le genre ?

### Question 6

Selon vous, est-ce que les solutions actuellement mises en place par différentes institutions ont des impacts différenciés selon le genre (ex. : subvention pour l'achat d'un véhicule électrique) ?

**A** Quels types d'actions/mesures/stratégies pensez-vous qu'il est préférable de mettre en place afin de ne pas creuser davantage les situations d'inégalités entre les genres ?

### Question 7

À l'échelle de la Ville de Montréal, quelles mesures seraient pertinentes selon vous ? Notamment, en matière de mobilisation de la communauté montréalaise ? De mobilité et d'urbanisme ?

**A** Avez-vous des exemples tirés d'autres villes ?

## Grille d'entrevue des militantes

**Préambule : L'objectif de cette rencontre est d'avoir une discussion ouverte et organique où chacune peut prendre la parole et rebondir sur les idées des autres en levant la main à l'écran. Nos questions pour orienter la discussion sont très ouvertes, alors n'hésitez pas à vous les approprier et à y répondre en fonction de ce que cela éveille chez vous. N'hésitez pas non plus à vous relancer entre vous si des réflexions/questions vous viennent pour vos pairs.**

### Question 1

Pour lancer la discussion, nous aimerions que chacune présente son groupe/collectif, sa mission, et le profil des personnes qui s'y impliquent.

Dans votre pratique militante, faites-vous des liens entre les luttes féministes au sens large et la justice environnementale ? Si oui, lesquels ?

### Question 2

Quels sont les principaux défis environnementaux à Montréal, de façon générale ou dans certains quartiers en particulier ? N'hésitez pas à donner des exemples concrets.

**A** Par rapport à ces enjeux, quels groupes y sont plus vulnérables selon vous ?

**B** Comment ces enjeux affectent-ils particulièrement les femmes ? Et quelles femmes ? Donnez des exemples concrets si vous en avez en tête.

### Question 3

Devant les défis qui viennent d'être soulevés (en nommer quelques-uns), quelles actions sont à prioriser à Montréal et à l'initiative de qui (citoyens-nes, groupes communautaires, Ville, etc.) ?

### Question 4

Et imaginons que la Ville décide de mettre en place certaines de ces actions (en nommer quelques-unes), qu'est-ce qui permettrait de dire que ça fonctionne ?

### Question 5

Comment s'assurer que ces initiatives/actions ne laissent personne derrière ? (ex. : penser à la lutte contre les changements climatiques dans une perspective décoloniale et antiraciste...)

# Grille d'entrevue des groupes de femmes et des organismes communautaires

## Question 1

Pouvez-vous présenter brièvement votre organisme (mission, services et profils des femmes qui le fréquentent) ?

## Question 2

Quelles sont les principales préoccupations des femmes qui fréquentent votre organisme ?

**A** Relance : L'environnement fait-il partie des préoccupations ? Si oui, comment cela se manifeste-t-il ?

## Question 3

En tant qu'organisme, avez-vous développé des projets ou des services en lien avec l'environnement ou les changements climatiques (ex. : discussions sur le sujet, mobilisations, jardins collectifs, cuisines collectives, etc.) ? Si oui, décrivez-les.

**A** Comment évaluez-vous ces projets (en cours, à continuer, à améliorer, retombées positives...) ?

## Question 4

Quels sont les plus grands défis environnementaux auxquels fait face votre quartier à votre avis (ex. : îlots de chaleur, inondations, présence d'infrastructures lourdes, transports en commun, espaces verts, approvisionnement alimentaire, etc.) ?

## Question 5

Quels sont les principaux risques environnementaux auxquels les femmes sont exposées dans votre quartier ?

## Question 6

Quels effets des enjeux environnementaux sur la santé physique et mentale des femmes voyez-vous dans votre quartier ?

## Question 7

Avez-vous déjà vécu des situations où des femmes ont sollicité votre soutien en lien avec une catastrophe (vague de chaleur, inondation, autres) ? Si oui, racontez.

**A** Pour maison d'hébergement ou organisme en violence conjugale :  
Avez-vous remarqué des augmentations de la violence intime et conjugale après des catastrophes (inondations ou vagues de chaleur) ?

**B** Pour groupe sur la sécurité alimentaire :  
Avez-vous remarqué une augmentation des besoins de nourriture après des catastrophes (inondations ou vagues de chaleur) ?

## Question 8

Qu'est-ce qui permettrait selon vous d'améliorer les conditions de vie dans votre quartier ?

## Annexe 2 / Repères théoriques

Ces repères théoriques sont des définitions qui ont guidé le travail menant à la rédaction du présent avis.

### Division sexuelle du travail

La division sexuelle du travail renvoie à la division des tâches et aux rôles sociaux en fonction du genre. Les hommes sont historiquement associés au travail productif, prenant place dans la sphère dite publique, et qui est valorisé et rémunéré. Les femmes sont socialement assignées au travail reproductif, généralement non rémunéré ou dévalorisé, prenant majoritairement place dans la sphère dite privée.

À noter que cette division générique connaît des variations en fonction des cultures et des époques, ainsi que d'autres facteurs dont la classe sociale. Cette division historique du travail est une pierre angulaire des inégalités de genre et a des impacts concrets dans le quotidien des hommes et des femmes.

### Écoféminisme

L'écoféminisme réfère à tout un pan de féminismes et s'intéresse aux relations entre le genre et l'environnement, établissant des liens d'interdépendance entre l'exploitation de la terre (et de ses ressources) et l'oppression des femmes (Casselot et Lefebvre-Faucher, 2017). Cette approche s'intéresse également à tout un pan omis par des analyses économiques formelles en valorisant le travail reproductif (tâches domestiques et travail de *care*) encore aujourd'hui largement réalisé par les femmes.

Les écoféminismes offrent un cadre heuristique permettant de réfléchir à l'imbrication de ces systèmes de domination et mettent en lumière le fait que les raisons qui ont mené à la crise climatique sont les mêmes que celles qui ont historiquement assujéti les femmes à une domination patriarcale. Il s'agit d'une approche utile « afin de définir et de remettre en question les causes structurelles des changements climatiques et des inégalités sociales et ainsi d'aspirer à une société égalitaire et écologique » (Rochette, 2018b).

### Équité territoriale

La notion d'équité territoriale met en valeur la dimension multifactorielle et intersectionnelle des vulnérabilités aux changements climatiques. Cette notion fait référence à la dimension spatiale de la justice sociale, soit l'ancrage territorial des inégalités (Verdeil, 1998). Les changements climatiques ont donc différents impacts en fonction des structures sociales et des contextes locaux. L'équité territoriale est donc une stratégie d'aménagement visant à corriger des situations marquées par l'injustice spatiale. À l'échelle de la ville, cela invite à réfléchir aux configurations géographiques de Montréal de manière à ce que la ville puisse assurer aux habitants-tes de tous ses territoires les

mêmes conditions d'accès à un environnement sain, à des services publics (comme le transport en commun) et privés (comme des épiceries), à des logements viables et abordables, à l'emploi et à la vie sociale (Langevin, 2013). Progresser vers l'équité territoriale demande d'avoir des données sur les différences entre les secteurs afin d'accompagner les territoires vers l'aménagement d'un environnement sain.

### Intersectionnalité

L'approche intersectionnelle telle que développée par les féminismes noirs (Crenshaw, 1989) permet de prendre en considération l'imbrication des différents systèmes d'oppression (sexisme, racisme, classisme, âgisme, etc.). Ainsi, l'approche intersectionnelle met en valeur l'interaction entre les différents marqueurs sociaux en relation avec des conditions socioéconomiques et politiques données. Si cet avis met en exergue la dimension genrée des changements climatiques, il faut saisir le genre comme une construction sociale en interaction constante avec d'autres facteurs sociaux tels l'origine ethnique, la classe, l'âge, le handicap, créant des situations variées de vulnérabilité liées aux effets des changements climatiques. La compréhension de ces relations de pouvoir permet de concevoir une transformation sociale qui tient compte de l'ensemble des interactions des composantes sociales et identitaires. Certaines personnes parlent même de précarité intersectionnelle en référence à la manière dont les impacts des changements climatiques sont en interaction avec d'autres facteurs sociaux comme le sexisme, la pauvreté, le racisme, etc. (Ranganathan et Bratmand, 2021).

L'intersectionnalité offre alors un cadre d'analyse des configurations sociales discriminatoires engendrées par l'ensemble de structures de domination en interaction. La revue de la littérature indique par ailleurs que les auteurs-trices s'accordent sur l'importance d'adopter une grille de lecture intersectionnelle lorsqu'on traite de l'atténuation ou de l'adaptation aux changements climatiques (Walker *et al.*, 2021). Cela est nécessaire afin, d'une part, de ne pas creuser davantage les inégalités sociales ou d'oublier certaines franges de la population ayant des besoins spécifiques (Resurrección *et al.*, 2019). D'autre part, cette approche permet de créer des campagnes de sensibilisation adaptées et de prendre en considération des solutions et perspectives provenant de personnes généralement situées dans l'angle mort des institutions publiques (Gay-Antaki, 2020).

### Justice climatique

La notion de justice climatique provient des luttes contre le racisme environnemental, un concept qui reconnaît l'exposition disproportionnée des populations racisées à des dommages et risques environnementaux. Ce faisant, l'idée de justice climatique rend compte du fait que nous ne sommes pas tous et toutes égaux et égales devant les impacts des changements climatiques, rendant ainsi visibles les liens inextricables entre inégalités sociales et dégradations environnementales, et reconnaissant que les changements climatiques participent à l'aggravation de vulnérabilités sociales déjà existantes (IPCC, 2022, ch. 18).

La justice climatique sous-entend que la lutte contre les changements climatiques, par des mesures d'adaptation ou d'atténuation, ne peut pas se faire indépendamment de la lutte pour une meilleure justice sociale. D'où l'idée d'une transition écologique juste.



## Transition écologique juste

La notion de transition juste est d'abord apparue aux États-Unis dans les années 1980 à la suite des réglementations environnementales ayant entraîné des pertes d'emplois dans certaines industries très polluantes. Puis, dans la lutte contre les changements climatiques, le terme s'est imposé sous l'impulsion de syndicats, d'ONG, d'universitaires et de la société civile, notamment.

Bien qu'il n'existe pas de définition unique de la transition écologique juste, celle-ci peut être comprise comme un « processus juste et équitable pour aller vers une société post-carbone et un développement résilient et soutenable » (Masson-Delmotte *et al.*, 2021). La notion de transition écologique juste reconnaît l'existence de plusieurs sources d'inégalités environnementales, comme la contribution disproportionnée des pays ou des groupes sociaux aux émissions de gaz à effet de serre, ou encore les impacts et conséquences différenciés des changements climatiques.

Les écoféministes, à l'instar d'autres groupes politiques, appellent à une transition juste et féministe dans laquelle les changements économiques et sociétaux nécessaires doivent respecter tous les droits, y compris ceux des femmes et des communautés autochtones (Rodriguez et Alejandra, 2017). Le monde syndical a également contribué à la réflexion sur la transition juste en soutenant qu'« une transition juste vers une économie à faible consommation de carbone est possible, et peut faire de la lutte contre le changement climatique un moteur de croissance économique durable et de progrès social » (ITUC, 2010).

Selon le GIEC (IPCC, 2022, TS-36, p. 142), pour mettre en place une telle transition, il faut faire appel « [traduction] à un ensemble de principes, de processus et de pratiques visant à garantir qu'aucune personne, aucun-e travailleuse ou travailleur, aucun lieu, aucun secteur, aucun pays ou aucune région ne soit laissé pour compte dans le passage d'une économie à forte intensité de carbone à une économie à faible émission de carbone ». Parmi les actions proposées par le GIEC, on trouve le respect et la dignité des groupes vulnérables, la création d'emplois décents, ou encore, l'équité dans l'accès et l'utilisation de l'énergie.

## Travail reproductif et travail de *care*

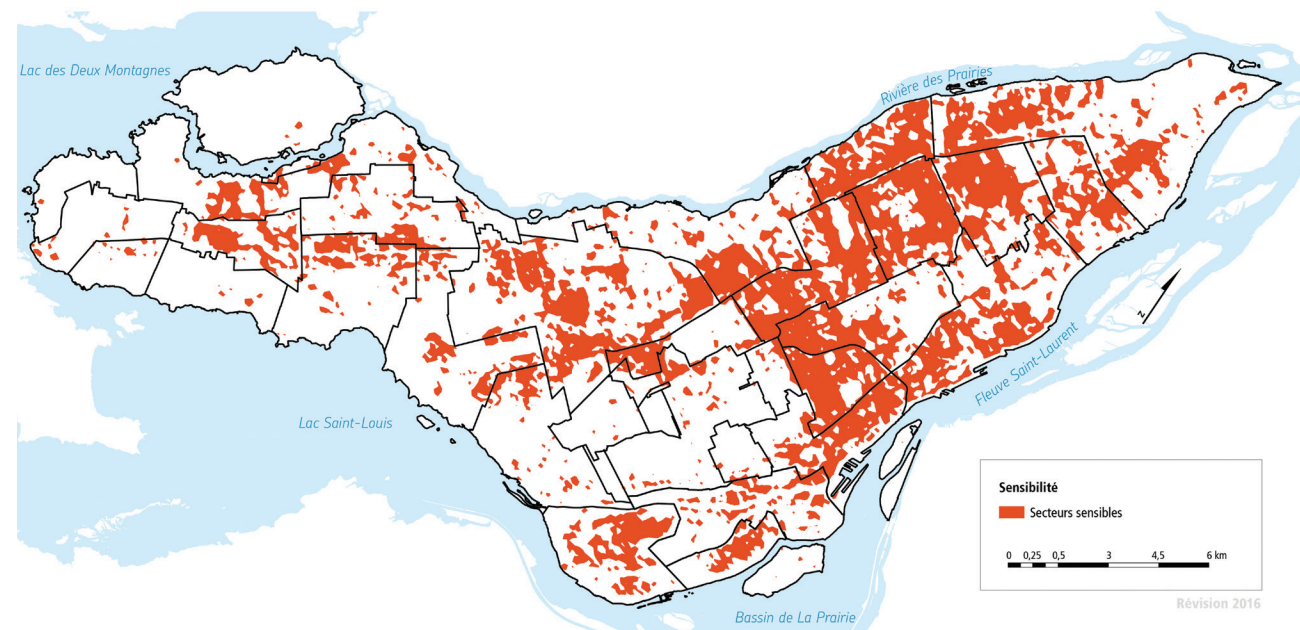
Le travail reproductif renvoie aux « [traduction] activités et attitudes, comportements et émotions, responsabilités et relations directement impliqués dans le maintien de la vie sur une base quotidienne et intergénérationnelle » (Laslett et Brenner, 1989). Dans la sphère dite privée, cela peut se traduire par des tâches domestiques (faire du nettoyage, cuisiner, dresser une liste d'épicerie, passer l'aspirateur, etc.) et par du travail de *care* (donner des soins médicaux, consoler un-e proche, etc.).

Le Conseil du statut de la femme du Québec parle du travail de *care* comme toute forme de travail (rémunéré ou non) qui consiste « à répondre à des besoins de soins, d'éducation, de soutien ou d'assistance aux autres » (Cordeau, 2021). Dans la sphère publique, le travail de *care* se caractérise par les emplois des secteurs de l'enseignement, de l'éducation à la petite enfance, de la santé, de la protection de la jeunesse ou encore, dans des organismes communautaires. Ce travail implique généralement une charge émotionnelle ainsi qu'une variété de connaissances techniques, de compétences relatives à la psychologie et des habiletés relationnelles.

## Annexe 3 / Cartes<sup>13</sup>

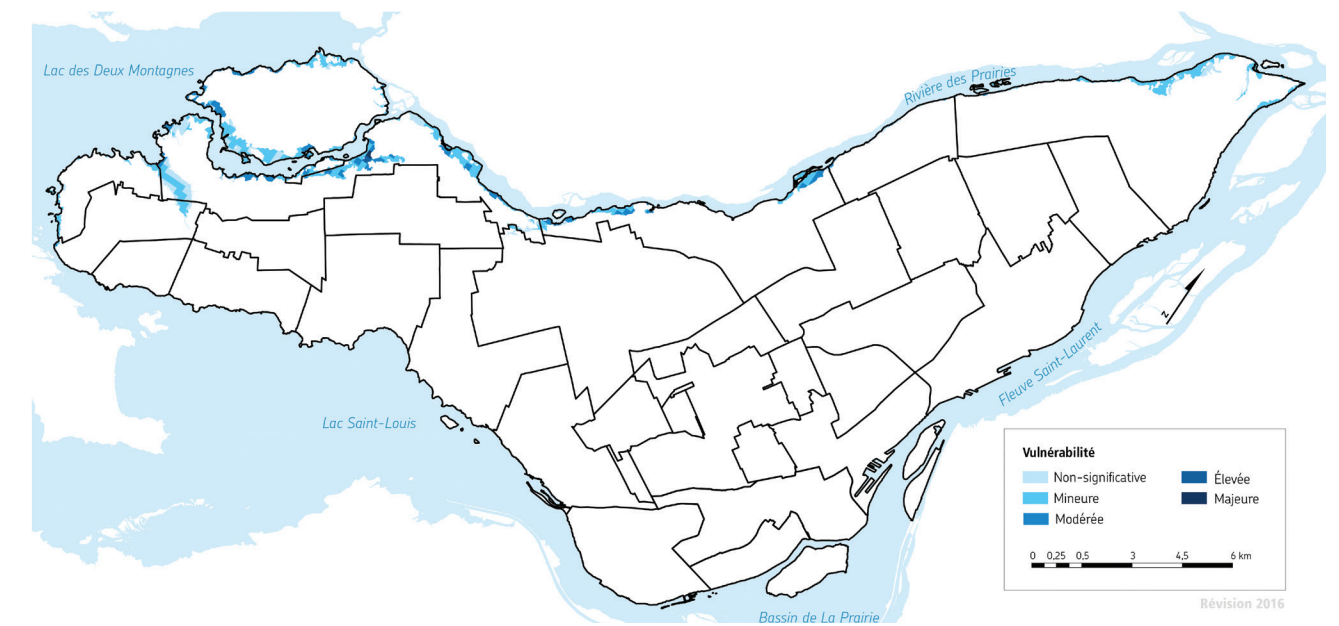
### Carte des îlots de chaleur intra-urbains de l'agglomération de Montréal<sup>14</sup>

Ville de Montréal (2017). *Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020.*



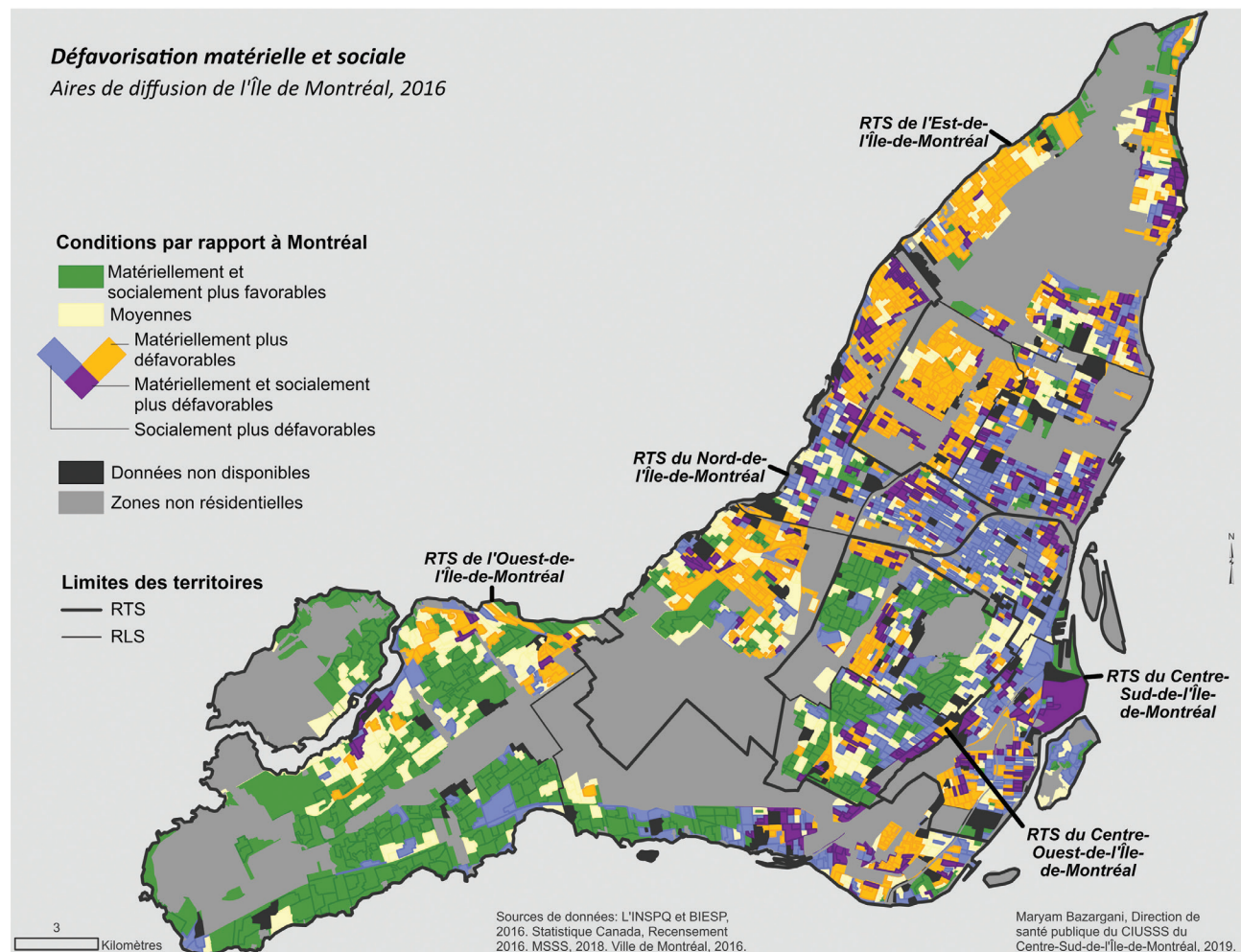
### Carte des secteurs de l'agglomération de Montréal sensibles aux inondations en rive (zones inondables)

Ville de Montréal (2017). *Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020.*



## Carte de la défavorisation matérielle et sociale<sup>15</sup>

Bazargani, Maryam (2019). « Indice de défavorisation matérielle et sociale », Direction de la santé publique du CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Montréal.



## Notes

1- Nous tenons à souligner la binarité de genre qui marque cet avis, bien que le Conseil des Montréalaises cherche à dépasser une approche essentialiste et reconnaisse que le genre est un vaste spectre. Cet avis s'appuie sur une littérature scientifique qui elle-même s'appuie sur des statistiques dont les catégories binaires d'hommes et de femmes dominent, bien qu'elles ne soient pas optimales (McCright, 2010). Il s'agit d'une des limites méthodologiques et empiriques des études de cas mobilisées dans la littérature (Lieu *et al.*, 2020). Il demeure tout de même pertinent de se pencher sur l'influence du rapport à la masculinité et à la féminité relativement aux enjeux des changements climatiques – en espérant que les futures enquêtes permettront de dépasser la binarité de genre.

2- Il faut également prendre en considération le fait que l'industrie extractiviste, qui contribue grandement aux changements climatiques, produit maintes formes de violences envers les femmes, notamment les femmes autochtones au Canada (ENFFADA, 2019 ; Konsomo et Pacheco, 2016).

3- Nous pouvons ici postuler que l'affectation au travail reproductif influence le type de solutions envisagées par les femmes.

4- Les difficultés particulières rencontrées par les femmes en situation de handicap ont d'ailleurs été documentées en profondeur dans un Avis du Conseil des Montréalaises, intitulé « Se loger à Montréal – Avis sur la discrimination des femmes en situation de handicap et le logement », publié en 2019.

5- Considérant son importance, le CM a publié en 2009 un avis entièrement consacré à cette question : « Pour qu'elles embarquent. L'accessibilité du transport collectif et son impact sur la qualité de vie des Montréalaises ». Force est d'admettre que plusieurs recommandations formulées dans cet avis demeurent d'actualité.

6- Le projet du REM dans sa forme initiale a d'ailleurs été abandonné en mai 2022 et est en révision au moment de la rédaction de cet avis.

7- Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2015, Plan climat 2020-2030, p. 37.

8- Voir « Avis du Conseil des Montréalaises sur la sécurité des femmes pendant le Grand Prix de Formule 1 du Canada » (2021) ainsi que « Montréal, une ville festive pour toutes » (2017), tous deux disponibles à l'adresse suivante : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page\\_pageid=6597,57413576&dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page_pageid=6597,57413576&dad=portal&_schema=PORTAL)

9- En raison des changements climatiques, les vagues de chaleur augmenteront considérablement dans les prochaines années. Selon Ouranos (2020), le nombre annuel de journées où la température excède les 30 °C était de 11 en moyenne pour la période de 1981 à 2010, et passera à 41 pour la période de 2041 à 2070.

10- Bien que les services de livraison des épiceries se soient considérablement améliorés depuis la pandémie, les personnes qui souhaitent utiliser de tels services doivent avoir une connexion internet et un minimum de littératie informatique pour pouvoir le faire, ce qui est loin d'être le cas pour toutes, et encore moins chez les femmes plus âgées ou dans une situation financière plus précaire. La livraison est par ailleurs offerte à certaines heures seulement dans la plupart des grands commerces d'alimentation.

11- <https://vancouver.ca/files/cov/climate-emergency-action-plan-report-appendix-cewg-summary.pdf>.

12- Voir le site « Féministes pour le droit à la ville » : <https://www.tgfm.org/fr/nos-publications/99>.

13- Les cartes présentées dans cette annexe figurent dans le Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 de la Ville de Montréal.

En ligne : [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro\\_fr/media/documents/paccam\\_2015-2020\\_lesconstats.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/paccam_2015-2020_lesconstats.pdf).

14- Cette carte intitulée « Vulnérabilité aux aléas climatiques de l'agglomération de Montréal » a été mise à jour sur le site de la Ville de Montréal après le travail de recherche que le CM a effectué dans le cadre de cet avis. Une version interactive datée de 2022 est disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.montreal.ca/ville-de-montreal/ilots-de-chaueur>.

15 - Bazargani, M. (2019). « Indice de défavorisation matérielle et sociale », Direction de la santé publique du CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Montréal.

En ligne : [https://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Sant%C3%A9\\_des\\_Montr%C3%A9alais/D%C3%A9terminants/D%C3%A9mographiques/Cartes\\_d%C3%A9favo\\_2016\\_Montr%C3%A9al/Mtl\\_Defavo\\_2016\\_Comb.png](https://emis.santemontreal.qc.ca/fileadmin/emis/Sant%C3%A9_des_Montr%C3%A9alais/D%C3%A9terminants/D%C3%A9mographiques/Cartes_d%C3%A9favo_2016_Montr%C3%A9al/Mtl_Defavo_2016_Comb.png).

#### **CONSEIL DES MONTRÉALAISES**

1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 868-5809

[conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca](mailto:conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca)

[www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises](http://www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises)

Conseil   
des **Montréalaises**

